

Abonnements par la poste :

Edition quotidienne	
CANADA ET ETATS-UNIS	\$5 00
UNION POSTALE	8 00
Edition hebdomadaire	
CANADA	\$2 00
ETATS-UNIS	\$2 50
UNION POSTALE	3 00

Directeur: HENRI BOURASSA

LA CHAMBRE DE COMMERCE ET LA MAIN-D'OEUVRE AGRICOLE

LE FOND DU DEBAT

La Chambre de Commerce vient de proposer au ministère provincial de l'Agriculture un certain nombre de moyens propres, croit-elle, à atténuer la crise de production agricole, dont elle signale, une fois de plus, la dangereuse gravité.

La majeure partie de ses suggestions, comme il fallait s'y attendre, se rattachent à la question de la main-d'œuvre, encore qu'elle indique deux ou trois suggestions d'intérêt assez considérable, telles la fourniture de grains de semence et la fixation d'un minimum de prix de vente des produits agricoles, comme en Angleterre.

Mais la crise de la main-d'œuvre domine tout le rapport. Pour y remédier, pour l'atténuer plutôt, la Chambre demande (nous citons à rebours la liste des propositions) que "le ministre de l'Agriculture suggère à tous les conseils de municipalités et de comités de la province d'adopter une résolution, engageant les hommes de la localité à ne pas accepter d'aller travailler aux champs dans une autre province; mais à rester sur les lieux, où ils gagneront tout autant, sans frais ni risques."

— Ce qui pourrait être avantageux pour la province de Québec, mais n'aurait vraisemblablement guère à la production générale.

Elle propose encore que "le ministre de la Voirie conserve leur privilège aux municipalités bénéficiant du taux d'emprunt de 2 p. c. pour la construction de leurs routes, même si elles n'exécutaient pas cette année la part des travaux exigée pour l'octroi de ce privilège. En 1914, la construction des routes rurales a employé 7,500 ouvriers et 4,700 chevaux. Si, cette année, on se bornait à l'indispensable, un grand nombre de ces hommes et de ces bêtes pourraient travailler aux cultures." — Ce qui pourrait augmenter la production, mais en retardant le progrès de la Voirie. Nous ne disons pas d'ailleurs que l'inconvénient doive faire écarter la suggestion: c'est une question à débattre par des experts.

Et la Chambre revient sur une autre proposition, très discutée, qui comporte, elle aussi, à côté de ses avantages possibles, des objections considérables. Elle demande que "M. le ministre de l'Agriculture, sur recommandation de M. le surintendant de l'Instruction publique, prie les supérieurs et directeurs de collèges de faire commencer les vacances, si possible, entre le 1er et le 15 mai, et de les prolonger jusqu'au 1er octobre, afin de permettre aux élèves de s'adonner aux travaux des champs."

Enfin, — c'est la dernière proposition de la liste et celle qui devrait susciter le moins d'objections, — la Chambre suggère "que M. le ministre de l'Agriculture demande à la commission du Service national de pourvoir immédiatement, en collaboration avec son ministère, au recrutement des ouvriers agricoles dont l'aide est absolument nécessaire pour l'augmentation, voire pour le maintien de la production agricole dans la province, et de s'assurer qu'il n'y ait pas un déficit de main-d'œuvre, qui pourrait avoir les plus graves conséquences."

Mais, tout le long de ce mémoire, on se demande pourquoi, vraiment, la Chambre n'a pas eu le courage d'aller au fond du débat, d'exprimer ce qui paraît être l'aboutissement logique de sa pensée, et de réclamer, d'abord, de façon explicite, qu'on mette fin au recrutement militaire dans les milieux agricoles.

Car, si les choses en sont rendues à ce point qu'il faille, pour parer à la crise, entraver le progrès de la voirie et compromettre les études des écoliers, le moins qu'on puisse faire, c'est de demander clairement qu'on laisse sur la ferme ceux qui s'y sont déjà.

La Chambre, et nous l'en félicitons, propose de mettre au service de l'enrôlement agricole, suivant l'expression de M. Caron, le mécanisme du Service national; mais elle sait très bien que nulle recrue du dehors ne vaudra le cultivateur actuel et ses fils. Elle peut, comme tout le monde, constater les évidences que lui rappelle M. Caron, et que la Ligue patriotique des Intérêts canadiens n'a pas manqué de souligner dans sa dernière lettre: "Une bonne partie des cultivateurs, dans tout le pays, sont enrôlés ou travaillent aux munitions... On ne peut faire deux choses à la fois. Si on continue à attirer nos cultivateurs vers l'armée ou les manufactures, on doit s'attendre à une diminution de production agricole, et se préparer à la subir."

A l'heure même où ils se disposent à faire une tournée qui couvrira toute la province, le général Lessard et M. Blondin déclarent qu'ils ne veulent pas diminuer le chiffre des producteurs agricoles; le Board of Trade, en réclamant la mise en vigueur de la Loi de la Milice, qui ne reconnaît pas ces exemptions, s'est cru obligé d'exprimer l'espoir que "le gouvernement en exempterait les cultivateurs; il y a des mois et des années tout près que les familles agricoles de langue anglaise, et la Military Gazette même, sans parler de cerceaux-brûlés comme nous, mettent les autorités en garde contre les coupes sombres pratiquées dans les milieux agricoles. Tout le monde jette le cri d'alarme; tout le monde s'écrit qu'il faut fortifier des rangs trop éclaircis; pour y réussir, on veut recourir à la main-d'œuvre étrangère, on invente les combinaisons les plus savantes, sans trop se préoccuper des conséquences. L'important est de manger, dit-on, et la famine n'a cure des nuances ou des souffrances de détail.

Mais alors, si l'on n'a pas le courage d'avouer l'erreur de la politique que dont les conséquences provoquent tous ces gémissements, on devrait avoir, au moins, l'élémentaire logique d'exiger qu'on y mette fin, dès aujourd'hui.

Crier contre la constante diminution du chiffre des producteurs agricoles, clamer à haute voix qu'il y faut remédier et favoriser, même par son silence, une politique dont le résultat fatal est de l'accroître, c'est chose par trop pitoyable.

Omer HEROUX.

CHRONIQUE MUNICIPALE

LA SECURITE PUBLIQUE.

Le moment est mal venu quand la sécurité publique court des risques de renvoyer les responsabilités de Caiphe à Pilate. M. Tremblay, le chef des pompiers, prétend que certains théâtres, particulièrement certains cinémas, mettent en danger sérieux la vie des spectateurs inconscients qui les fréquentent; il prétend, de plus, qu'il n'a pas entre les mains le pouvoir de prescrire les sanctions nécessaires et il renvoie la balle à M. Chausse, l'inspecteur des édifices; avec non moins de grâce et d'aisance celui-ci la lance à M. Tremblay. Ce jeu pourrait s'éterniser jusqu'à ce qu'éclatât quelque incendie nécessairement suivi par une panique folle qui provoquerait un holocauste et jetterait la ville dans une stupeur horrible. C'est déjà mi-sec, mi-chausse, mi-Tremblay, mi-Chausse, assure M. Tremblay.

Le code du bâtiment contient des obscurités, à l'heure actuelle. La meilleure preuve de son imperfection, c'est qu'on a voulu le modifier. Pourquoi cette modification n'est-

elle pas encore en vigueur? nous n'en savons rien. Dans les anciens règlements, ou plutôt les règlements actuels, puisqu'ils n'ont pas cessé d'être en vigueur, on lit, à l'article 102:

"Il sera du devoir de l'inspecteur de visiter et inspecter tous les bâtiments publics existants, et s'il s'en trouve qui ne remplissent pas les conditions voulues par le dit règlement (qui est-il de plus important? (en est-il de plus important que la sécurité publique?), il devra immédiatement donner avis aux propriétaires de tels bâtiments de se conformer aux prescriptions du dit règlement dans la mesure possible.

"Dans le cas où ceux qui auraient reçu cet avis refuseraient de s'y conformer dans le délai fixé, ils seront passibles de l'amende mentionnée à l'article 117 du présent règlement, et jusqu'à ce qu'ils se soient conformés au dit avis, aucune assemblée ou représentation quelconque ne pourra avoir lieu dans le théâtre, salle ou bâtiment, et l'inspecteur est par les présentes autorisé à afficher à l'extérieur de tel bâtiment dans un endroit bien en vue, près de l'entrée, un placard indiquant que le bâtiment en question est dangereux."

Voilà le remède, nous semble-t-il. Puisque le chef Tremblay a découvert des édifices qui constituent un

danger pour la sécurité publique, qu'on en prévienne les propriétaires de faire les changements nécessaires sous peine de se voir condamner à fermer leurs portes indéfiniment. S'ils se conforment à cet avis ils fermeront d'eux-mêmes leurs portes pour effectuer le changement, s'ils ne s'y conforment pas la ville n'a qu'à les plaquer, après un sursis de trois jours. Il est sûr que le public, une fois cette précaution prise, hésitera à deux fois avant de s'aventurer dans ce nid à feu, comme dit le peuple.

Un simple avis des commissaires mettrait d'accord M. Tremblay et M. Chausse. Qu'on enjoigne à celui-ci de demander à celui-là la copie de la liste des théâtres réputés dangereux, qu'on envoie aux propriétaires des sommations en règle et s'ils font la sourde oreille, on les placardera et on barricadera leurs portes.

Entre temps, ayant écarté tout danger immédiat, on pourra étudier à loisir le projet de pension des divers services d'inspection, promise par M. Alney.

AU CHAPITRE DE LA CONSTRUCTION

Une courte note-parue dans un journal d'hier matin annonce que les commissaires envoient au conseil un rapport recommandant l'appropriation d'une somme de cinq mille et quelques dollars à la démolition d'un édifice de la rue Sherbrooke-est. Cet édifice, ajoute le rapport, empiète sur le trottoir et masque la vue des voisins.

La pièce officielle est bien soignée, elle aurait pu ajouter que le dit édifice n'est qu'une masse informe de béton d'où s'échappent des treillis d'acier de toutes sortes. On dirait qu'un cyclone a passé dessus, et cela dure depuis des années. Les voisins doivent se réjouir de la démolition. Ils n'auraient probablement pas eu à se flatter de la construction si elle avait été menée à terme. Elle aurait, en effet, ajouté à la série de quelques horreurs du même genre que nous voyons dans certaines rues de Montréal. L'une d'elles de son voisinage hideux l'un des plus beaux édifices publics. L'autre est située au centre géographique de la ville.

Cela dépasse l'entendement que, dans une cité ayant atteint l'importance de Montréal, pareilles choses puissent être tolérées. L'inspection, au point de vue esthétique, n'existe pas encore et on ne peut se demander si elle sera créée. Les autres, sorties du cerveau malade d'un ne sait quel entrepreneur, en béton qui assume les hautes fonctions d'architecte, de meurtrier, de perspective de nos plus belles avenues.

Rendons grâce aux commissaires de ce qu'ils fassent disparaître le monument de mauvais goût de la rue Sherbrooke-est. Nous ne pouvons qu'il leur en soit venu à l'esprit qu'il livre au pic vengeur les autres manifestations de la même architecture cubiste.

Quand donc se rendra-t-on à l'imperieuse nécessité d'imposer au moins certaines limitations au développement de nos constructeurs? Quand donc suivra-t-on l'exemple de Westmount qui institua l'année dernière une commission devant juger de la valeur des plans au point de vue esthétique? Pourquoi la métropole ne pourrait-elle faire ce qu'a fait une banquette? A la vérité, c'est plutôt celle-ci qui devrait être à la remorque de celle-là.

LA GLACIERE MUNICIPALE

L'austère lumière légale du service du contentieux, le projet de la glacière municipale a fondé lamentablement. Il est impraticable pour cause d'illegalité. La loi qui ne vient que rarement au secours des contribuables, courbés sous le faix des taxes, met une entrave à cette excellente idée. Heureusement que le projet de municipalisation ne se laisse pas décourager pour si peu. Il est à espérer, en effet, que l'on trouvera un moyen d'approvisionnement des pauvres à meilleur marché, sans cela on peut s'attendre au doublement de la théorie des blancs cerueils qui, chaque jour, s'achemine des quartiers surpeuplés vers le Mont-Royal.

LES RUES SALES

Après nous et avec nous, tous nos confrères ont réclamé contre la malpropreté des rues. Nous continuons de préconiser le lavage à grande eau, dussions-nous pour cela contraindre un projet de M. le commissaire Villeneuve. De toute évidence, nous ne pourrions pas le faire. Mais, donnez les plus désastreux résultats. Les passants avaient plus de poussière depuis une semaine qu'ils n'en ingurgitaient naguère en toute une saison. Il faut, dans l'intérêt de la santé publique, qu'on fasse l'arrosage à grande eau ou du moins l'arrosage ordinaire, puisque les projets économiques n'ont pas chance de réussir auprès d'une personne aussi riche que la ville. Mais, de grâce qu'on cesse de faire à Montréal la réputation de faire des villes sordides du nouveau continent.

Louis DUPIRE.

DEMAIN SOIR A L'UNIVERSITE

LA CONFERENCE DE M. L'ABBE GROULX

C'est demain soir, à huit heures un quart, dans la salle des Promotions de l'Université, que M. l'abbé Groulx donnera la dernière de ses leçons sur le mouvement de 37-38 et ses conséquences.

M. l'abbé Groulx traitera cette fois du mouvement de 37-38 et de la liberté politique.

BILLET DU SOIR.

C'EST FACILE!

"Ca n'est pas si difficile que cela d'organiser un déménagement", dit l'autre soir mon ami Plindeplan, après avoir lu les doléances de Robert Val. "C'est même si facile que je pense à me mettre entrepreneur en déménagements, à \$1 de l'heure. Ça sera toujours \$3.50 de l'heure meilleur marché que les grands camionneurs, qui se font payer des sommes folles pour briser vos meubles dans les escaliers et pour égarer votre ménage, autour du premier mai."

— Voyons ton projet, dis-je. Je suis curieux de le connaître, — et il se peut que je déménage.

— Facile, mon vieux. Supposons que tu sois mon client. Je te dis, comme ça: "Tu as une bonne assurance contre les incendies? Oui? La pleine valeur de ton ameublement? Oui? Ça suffit, je te prévientrai du jour qu'il faudra déménager. Tu n'auras aucun encombrement." Et si par hasard les assurances ne sont pas ce qu'elles devraient être, je fais des combinaisons. Tu comprends, je suis agent, je t'assure, — et je t'organise une commission en même temps que mes frais de déménagement."

— Ça va, ça va, d'accord, pour ça, — tu es tout droit! Et ça marche à l'œil. Un matin, je te téléphone: "Le déménagement passera chez toi après-demain matin. Inutile de faire des ballots. Laisse tout à sa place. N'importe que ce que vous avez de précieux, et mettez tous vos meilleurs habits." Vous partez à neuf heures pour la campagne, jusqu'au lendemain matin, sans inquiétude, puisque c'est Plindeplan qui vous charge de tout. Le lendemain matin, quand vous revenez, vous entendez dire que l'incendie a ravagé votre ancien logis. Tu crains pour tes meubles. Tu cours voir. Tout est brûlé. Ne t'inquiète pas, tout va bien. Tu passes aux assurances faire la réclamation, elles paient et nous voilà dans des meubles tout neufs, au bout de dix jours.

— Et tu crois que ça passera de même? Les assurances vont décorner le truc, à supposer que j'y consente, et me voilà pris. Comment en sortir? Par la porte qui mène au pénitencier?

— Tu comprends qu'il peut y avoir quelques petits microchocs comme il y en a au déménagement ordinaire. Dans ce cas-ci, on ne brise pas les meubles et la police s'en plaint. C'est la cherté de plus en plus grande des aliments indispensables à la masse qui fait condamner et tenter d'empêcher.

Une prière

Des journaux du matin affublent d'un titre qui tente de ridiculiser le geste une dépêche d'Amsterdam pourtant émouvante, à propos d'un fait survenu récemment à Vienne. Dimanche dernier, dit le câblegramme, il y a eu à Vienne une cérémonie religieuse impressionnante. Charles, au milieu d'une assistance en sanglots, a lu une prière suppliante Dieu de hâter l'avènement de la paix et promettant d'ériger à Notre-Dame, reine de la Paix, une basilique votive où serait célébré chaque année à perpétuité un office religieux à la mémoire des victimes de la guerre. Au risque de se voir des sentiments anti-religieux, plusieurs personnes se sont levées de la pitié pour la nation qui s'humilie ainsi et appelle la paix de Dieu sur l'univers. Cela n'est-il pas plus émouvant que les appels des ligues pour la guerre ou pour la fusion de toutes les colonies britanniques en un grand empire?

Nouveau menu

Un collaborateur du Transcript de Boston recherche dans une chronique récente quels menus pas chers il y aurait moyen de rédiger, en y mettant des comestibles encore ignorés par la masse des consommateurs. Il cite un naturaliste pour établir que le putois et le porc-épic ont une saveur égale à celle du rôti, que le castor est délicieux, notamment la partie du foie et celle de la queue, morceaux de choix, que le chat sauvage, le lynx, la panthère sont excellents, et que — ce détail nous ramène à la cuisine chinoise où le toutou est une pièce de résistance, — le chien de prairie (coyote) et même le chien domestique ont un fumet exquis, à tel point que le goût en serait préférable à celui de tous les gibiers, sauf la panthère. Pour ce qui est des plantes et des légumes, le chroniqueur, sans sourcilier, recommande la farine de glands, les pommes de terre sauvages, et jusqu'à des racines de lis d'eau. Tout ça n'a qu'un défaut, à supposer que ces aliments soient aussi bons que le dit le chroniqueur: il n'est pas du tout facile de se les procurer. Ainsi, même si les glands sont excellents, tout le monde n'a pas une chaîne à sa porte, — et ce n'est pas n'importe qui qui se résoudrait à mettre son caniche à la sauce blanche ou à la vinaigrette. Bien des comestibles, il est certain, restent ignorés du public. Combien de gens, par exemple, ne veulent pas manger de lapin? Et, par ailleurs, il y a quelque trente ans, combien mangeaient des tomates? On les croyait nuisibles à la santé. Aujourd'hui même, combien de gens s'aventurent encore que la laitue ne se mange pas et traitent dédaigneusement de "mangeurs d'herbes" ceux qui la trouvent délicieuse? Qui sait? Avant la fin de la guerre, si elle dure encore une couple d'années, peut-être aurons-nous découvert quelque saveur merveilleuse à des viandes et à des plantes dont personne ne mangerait de bon cœur par ces temps-ci, malgré la cherté du bœuf et du porc.

POUR LES PRIX

UN BON EXEMPLE

Plusieurs commissions scolaires — celles, entre autres, de Montréal, de Montréal-est, de la Pointe aux Trembles, de Saint-Joseph de Bordeaux, de Sainte-Cécile de Montréal — ont profité de l'offre de la Ligue des Droits du Français pour assurer à leurs élèves une récompense jolie, utile et fort peu coûteuse.

La Ligue, en effet, tient à la disposition des commissions scolaires un certain nombre d'exemplaires de son Almanach de la Langue française — dont les auteurs compétents ont luit l'intérêt et la variété.

Cet Almanach se vend 15 sous, soit \$1.50 la douzaine, \$10 le cent, \$75 le mille. Dans le cas des commissions scolaires, la Ligue prend à sa charge les frais de port.

Adressez les commandes à la Ligue des Droits du Français, 98 Immeuble Dandurand, Montréal.

BLOC - NOTES

Les absents

Ottawa télégraphie que les Canadiens qui ont passé la frontière des Etats-Unis afin d'échapper ici à la conscription possible se verront probablement obligés de faire du service militaire malgré tout, puisque Londres et Washington sont à la veille de conclure une entente d'après quoi tous les sujets britanniques aux Etats-Unis seront recherchés et envoyés en Angleterre. S'ils sont d'âge militaire et aptes au service. Voilà qui ne fera pas l'affaire de nombre de jeunes Ontariens partis pour aller voir des parents dans la république voisine, ont-ils dit, et qui n'en sont pas revenus. Mais puisque Londres est en train de vouloir mettre la main sur les sujets britanniques sortis des colonies pour passer aux Etats-Unis, peut-être devrait-elle songer à appeler au préalable sous les armes les British born restés au Canada en dépit de la guerre et de leur aptitude au port des armes, — tout comme Paris l'a fait pour les sujets français de Montréal et d'ailleurs. Avant de commander les Canadiens au service militaire, ne serait-il pas juste de s'en prendre aux Anglais qui s'y sont soustraits?

Ne pas s'en plaindre

Les gens sobres ne se plaindront pas du renchérissement prochain du petit coup dans les buvettes de Montréal. Les buvettes viennent en effet de décider qu'à compter des premiers jours de mai le petit coup à 10 sous de ce temps-ci coûtera 15 sous et que le petit verre à 5 sous coûtera le double. Il ne se vendra plus à 5 sous que le verre de bière en fut et encore n'aura-t-il plus les proportions généreuses qu'il avait. Si cette hausse pour la quelle les buvettes donnent toutes sortes de raisons peut diminuer le nombre des buvettes et restreindre la consommation de l'alcool, elle sera excellente. Les dépenses inutiles de ce genre sont déjà si coûteuses que si elles le deviennent davantage, peut-être plusieurs y renonceraient-ils. Si le renchérissement des prix n'atteint que l'alcool, la bière et les liqueurs spiritueuses, il ne faudrait pas s'en plaindre, mais au contraire s'en réjouir. C'est la cherté de plus en plus grande des aliments indispensables à la masse qui fait condamner et tenter d'empêcher.

Une prière

Des journaux du matin affublent d'un titre qui tente de ridiculiser le geste une dépêche d'Amsterdam pourtant émouvante, à propos d'un fait survenu récemment à Vienne. Dimanche dernier, dit le câblegramme, il y a eu à Vienne une cérémonie religieuse impressionnante. Charles, au milieu d'une assistance en sanglots, a lu une prière suppliante Dieu de hâter l'avènement de la paix et promettant d'ériger à Notre-Dame, reine de la Paix, une basilique votive où serait célébré chaque année à perpétuité un office religieux à la mémoire des victimes de la guerre. Au risque de se voir des sentiments anti-religieux, plusieurs personnes se sont levées de la pitié pour la nation qui s'humilie ainsi et appelle la paix de Dieu sur l'univers. Cela n'est-il pas plus émouvant que les appels des ligues pour la guerre ou pour la fusion de toutes les colonies britanniques en un grand empire?

Nouveau menu

Un collaborateur du Transcript de Boston recherche dans une chronique récente quels menus pas chers il y aurait moyen de rédiger, en y mettant des comestibles encore ignorés par la masse des consommateurs. Il cite un naturaliste pour établir que le putois et le porc-épic ont une saveur égale à celle du rôti, que le castor est délicieux, notamment la partie du foie et celle de la queue, morceaux de choix, que le chat sauvage, le lynx, la panthère sont excellents, et que — ce détail nous ramène à la cuisine chinoise où le toutou est une pièce de résistance, — le chien de prairie (coyote) et même le chien domestique ont un fumet exquis, à tel point que le goût en serait préférable à celui de tous les gibiers, sauf la panthère. Pour ce qui est des plantes et des légumes, le chroniqueur, sans sourcilier, recommande la farine de glands, les pommes de terre sauvages, et jusqu'à des racines de lis d'eau. Tout ça n'a qu'un défaut, à supposer que ces aliments soient aussi bons que le dit le chroniqueur: il n'est pas du tout facile de se les procurer. Ainsi, même si les glands sont excellents, tout le monde n'a pas une chaîne à sa porte, — et ce n'est pas n'importe qui qui se résoudrait à mettre son caniche à la sauce blanche ou à la vinaigrette. Bien des comestibles, il est certain, restent ignorés du public. Combien de gens, par exemple, ne veulent pas manger de lapin? Et, par ailleurs, il y a quelque trente ans, combien mangeaient des tomates? On les croyait nuisibles à la santé. Aujourd'hui même, combien de gens s'aventurent encore que la laitue ne se mange pas et traitent dédaigneusement de "mangeurs d'herbes" ceux qui la trouvent délicieuse? Qui sait? Avant la fin de la guerre, si elle dure encore une couple d'années, peut-être aurons-nous découvert quelque saveur merveilleuse à des viandes et à des plantes dont personne ne mangerait de bon cœur par ces temps-ci, malgré la cherté du bœuf et du porc.

O. H.

POUR LES PRIX

UN BON EXEMPLE

Plusieurs commissions scolaires — celles, entre autres, de Montréal, de Montréal-est, de la Pointe aux Trembles, de Saint-Joseph de Bordeaux, de Sainte-Cécile de Montréal — ont profité de l'offre de la Ligue des Droits du Français pour assurer à leurs élèves une récompense jolie, utile et fort peu coûteuse.

La Ligue, en effet, tient à la disposition des commissions scolaires un certain nombre d'exemplaires de son Almanach de la Langue française — dont les auteurs compétents ont luit l'intérêt et la variété.

Cet Almanach se vend 15 sous, soit \$1.50 la douzaine, \$10 le cent, \$75 le mille. Dans le cas des commissions scolaires, la Ligue prend à sa charge les frais de port.

Adressez les commandes à la Ligue des Droits du Français, 98 Immeuble Dandurand, Montréal.

Rédaction et administration :

43, RUE SAINT-VINCENT

MONTRÉAL

TELEPHONES:

ADMINISTRATION: Main 7461

RÉDACTION: Main 7460

FAIS CE QUE DOIS!

A OTTAWA

LA SESSION CONTINUE

SIR ROBERT BORDEN REVIENDRAIT-LE 12 MAI? — CE QUI SE DIT DES ELECTIONS GENERALES — POTINS DE LA VILLE PARLEMENTAIRE.

Ottawa, 18 avril 1917.

La session du Parlement fédéral va reprendre son cours au moment à peu près où paraîtront ces lignes. Déjà nos législateurs ont commencé l'apparat dans la capitale, qui se montre à leurs yeux plus belle et plus coquette que lorsqu'ils l'ont quittée, il y a un peu plus de deux mois. Est-ce à dire que sénateurs et députés espèrent y faire cette fois un long séjour? Rien ne serait plus éloigné de la vérité, car la note dominante de toutes les conversations que l'on entend ou qu'on échange sur ce sujet, c'est que, de toute façon, cette session ne sera pas longue.

Et d'abord, verra-t-elle la vie du Parlement prolongée d'une année après le retour du premier ministre, ou sera-ce plutôt la dissolution, jetée un bon matin dans les jambes d'une opposition récalcitrante? Dans le premier cas, les travaux sessionnels se continueraient sans doute aussi longtemps que possible, en juillet, voire en juillet; mais les vieux habitués affirment pourtant qu'il n'est pas possible d'obtenir de la députation de se rendre assidûment aux séances parlementaires durant la saison d'été, même si la chaleur n'a rien d'exceptionnel. De même que

"Par un beau jour d'été que les Alpes [sont belles]"

de même la saison estivale canadienne a des charmes irrésistibles pour nos législateurs, qui ne se lassent pas d'en savourer les douceurs et ne peuvent se résigner à s'enfermer tout le jour dans un édifice enroulé et suffocant. L'éloquence perd de son charme par quatre-vingts degrés de chaleur, et nous sommes convaincus que même M. Carvell ne saura plus, au milieu de juillet, décrire minutieusement la fabrication d'une fusée d'obus, tandis que M. Macdonald, de Picton, sentira fondre la mauvaise opinion qu'il a de M. Blonard, et que sir Thomas White sera tenté de prier Sam Hughes de faire retour au ministère qu'il a si abruptement quitté. Non, il n'est pas bon que la Chambre siège, quand il fait chaud.

Des élections?

Reste donc l'alternative des élections générales, déclenchées subitement à la première velléité d'opposition de l'Opposition à la prolongation du terme parlementaire. Cela, c'est aujourd'hui la grosse probabilité; il n'est pas question d'autre chose dans les groupes politiques, voire dans les rédactions des plus différenciés des journaux. Et l'on s'accorde généralement à croire que les élections sont imminentes. "J'ai assisté ces jours-ci à trois assemblées libérales dans l'Ontario, disait ce matin un confrère, et j'y ai remarqué dans chaque cas un symptôme absolument certain que les élections sont proches; c'est que pas un des orateurs n'a seulement fait mention du patronage, n'a reproché au gouvernement de favoriser les siens, l'exclusion des autres. Une seule fois, un jeune homme inexpérimenté a abordé ce sujet, mais ses auditeurs sont restés d'une froideur glaciale; quand Jack Canuck s'est levé pour les élections, il compte sur les dévouements, et ce n'est pas le moment de faire appel à son désintéressement. Et, cette abstention des libéraux de parler du patronage constitue à mes yeux le signe le plus probant qu'il y a de l'électricité dans l'air."

A quoi personne n'a répondu, ce qui semble prouver que les journalistes parlementaires sont sceptiques par état à l'endroit du désintéressement de l'électeur. Mais ce qui se révèle en tout cas, c'est que pour des raisons diverses et parfois contradictoires, le Parlement s'attend au bouleversement électoral. En tout cas, sir Robert Borden ne doit revenir au pays que le 12 mai, si l'on en croit une dépêche parue, ce soir, dans le Journal, et d'ici là, nous allons temporiser, tout en votant quelques petits millions pour les besoins les plus pressants.

Du nouveau

C'est dans un décor quelque peu modifié et amélioré que la Chambre des Communes va reprendre le cours interrompu de ses nobles travaux. Bob Rogers n'est pas là, et ne reviendra peut-être pas, mais son bras s'est pourtant fait sentir en son absence, dans l'arrangement nouveau qui attend nos députés. Tout d'abord, la tribune des journalistes, qui fait le fond de l'hémicycle du Musée Victoria, a été surélevée de cinq ou six pieds, de sorte qu'au lieu de nous trouver de plain-pied avec M. Speaker, nous aurons désormais les pieds à la hauteur de sa tête et regarderons de haut en bas, — comme il convient, — la comédie parlementaire. Il reste à savoir si l'acoustique de la pièce est toujours aussi détestable; on n'a vraiment pas de chance à ce sujet, car on souffrait du même inconvénient dans l'édifice incendié. Comptons sur notre ami M. Marchand, l'architecte estimé, pour voir à ce que les "rods" montées futures résonnent comme il convient dans la verbeuse enceinte.

Une autre amélioration, ce sont les luxueux fauteuils que le mi-

nistre paternel a voulu offrir aux prélassés des plus importants de ces messieurs des deux côtés du champ de bataille, c'est-à-dire que de chaque côté de la table du Greffier, qui fait le centre, les chefs et leurs principaux lieutenants seront confortablement assis sur de beaux fauteuils rembourrés de crin. Naguère, la première rangée seule, de chaque côté, jouissait de privilèges de ce genre, mais maintenant, il n'est pas jusqu'à M. Médéric Martin ou au grand M. Steward, de Lunenburg, qui ne pourra s'asseoir avec orgueil dans un siège semblable à celui de sir Robert ou de sir Wilfrid. Il doit y en avoir une quarantaine de chaque côté. Quant aux ministres habiles, aux backbenchers comme on les appelle, qu'ils se contentent H. B. Morphy, Joseph Girard, J. E. Marcell, D. A. LaFortune ou J. H. Burnham, ils continueront de compter les mochetés sur leurs petites chaises d'enfants d'écoles, — du fond de la salle.

Ainsi installés, donc, et nous observant tous de part et d'autre, nous allons assister aux phases diverses de la bataille parlementaire, anxieux d'apprendre au plus tôt si elle se terminera paisiblement, ou bien si elle sera subitement avortée pour que le pays se prononce et rende sentence. Et c'est alors qu'il y aurait beaucoup d'appels, mais moins d'éclats.

A Hull

En ce moment, le vent qui souffle de Hull par-dessus les flots de l'Outaouais, apporte à la fois des relents avivés et des brèves de discours de tempérance. Car les députés de cette vertu essentielle y livrent en ce moment une lutte vigoureuse aux tenants du commerce alcoolique. Hier soir, sir Charles Fitzpatrick a pris la parole, dans l'église Notre-Dame, en faveur de la prohibition, entouré d'une pléiade d'autres défenseurs de la même cause; il n'est pas banal d'avoir lu dans le Journal d'Ottawa l'une des feuilles les plus violemment opposées aux écoles bilingues, une mention benoîte au fait que la dite assemblée sera bilingue. On veut bien parler le "patois" à Jean-Baptiste lorsqu'on a quelque chose à lui demander, mais réclame-t-il le droit de perpétuer sa langue, parlée ici bien avant que le moindre Saxon y eût aventuré ses goulots de commerce hennique, il n'y a plus personne au Journal ni à Toronto pour prononcer des paroles bilingues. Pour l'instant, on veut obtenir des votes de tempérance française, et on les demande en français. Mais si des mêmes électeurs annexaient à leur bulletin de vote une réclamation des droits de leurs frères de ce côté-ci de la rivière, hennique encore, pas moyen de s'en rendre.

Le free wheat

A part la question de la fermeture des buvettes à Hull, qui passionne présentement l'opinion à Ottawa, la grosse nouvelle la plus récente est bien celle de la suppression des droits sur le blé, lancée l'autre soir à grand fracas par l'organe ministériel sus-nommé, qui se vantait le lendemain matin d'être la source officielle des plus importantes informations officielles les plus importantes. On voit généralement dans cette mesure l'influence puissante de l'association des Grain-growers (producteurs de grains) qui la réclamait depuis longtemps et commençait à montrer les dents.

Sir Thomas White

Le premier ministre, non plus que ses deux collègues, ne font mine de revenir. Peut-être sont-ils plus près de leur retour qu'on ne le croit généralement et vont-ils nous arriver à l'improviste; en tout cas, la reprise des travaux sessionnels va trouver Ottawa calme et pensant à autre chose: l'offensive des armées alliées, la lutte de Hull

J.-A.-W. DUFALT
 Entrepreneur de pompes funèbres
 RUE PLESSIS, PRES ONTARIO Ouvert jour et nuit

FRANCE

LES POILUS CONTINUENT A AVANCER

PLUSIEURS POSITIONS IMPORTANTES SONT ENLEVEES A L'ENNEMI, QUI SUBIT DE TRES LOURDES PERTES EN TENTANT DE VAINES CONTRE-ATTAQUES — 17,000 HOMMES ET 75 GROS CANONS ONT ETE PRIS EN 3 JOURS.

Londres, 19. — La grande offensive de l'armée française contre les Allemands, de Soissons vers l'est jusqu'en Champagne, se continue sans répit. Les Poilus ont capturé plusieurs positions stratégiques, des canons, ont fait des prisonniers et ont repoussé de violentes contre-attaques, en infligeant de grandes pertes à l'adversaire. En 3 jours de combat, ils ont fait plus de 17,000 prisonniers et ont pris 75 canons.

Dans le cours de l'engagement d'hier, dans la forêt de Ville-aux-Bois, les Français ont exécuté un mouvement d'encerclement, et 1,300 Teutons ont mis bas les armes et se sont rendus. Les Français ont capturé en sus 180 mitrailleuses.

Entre Soissons et Reims, les assaillants se sont emparés des villages d'Ostel et de Braye-en-Laonnois, ainsi que de tout le territoire environnant, et dans cette dernière région, les Allemands ont battu en retraite en désordre, abandonnant aux Français 300 prisonniers, appartenant à sept régiments différents. Dans leur fuite, les Allemands ont abandonné une grande quantité de matériel de guerre. Les Français ont capturé à cet endroit 19 canons.

Entre Juvincourt et l'Aisne, les Allemands ont lancé une contre-attaque contre la ligne française avec environ 40,000 hommes, mais Paris rapporte que les Allemands ont essuyé un sanglant échec. Au nord de St-Quentin, hier, les Allemands ont aussi lancé une contre-attaque, à l'est de Gauchy. Cette attaque a échoué et une seconde lancée peu de temps après, a eu presque le même sort; quelques groupes ennemis ont pu pénétrer dans les tranchées françaises. Mais au cours d'une contre-attaque des Français ceux-ci ont repris leurs tranchées, perdues et les occupants ont été tués ou faits prisonniers. Le communiqué officiel anglais rapporte que les troupes du feld-marchal Haig ont de nouveau gagné du terrain le long de la rivière Scarpe, à l'est de Fampoux, et se sont emparées du village de Villers-Gallain, au nord de St-Quentin. Sur la partie nord dans la région de Loos, un système de tranchées, de première ligne, a été tombé entre les mains des troupes anglaises.

GRANDE RETRAITE EN PERSPECTIVE

Le correspondant G. H. Perris écrit qu'à cause de l'ampleur des opérations actuelles il ne faut pas songer aux offensives restreintes du passé. Il ne faut plus maintenant de percée la ligne, à tel ou tel endroit. Cela peut être bien arrivé, et en ce cas les assaillants ont eu de toute autre faiblesse de l'ennemi. Le correspondant croit qu'il est plus probable que les Allemands vont tenter une autre

grande retraite générale. Au point de vue du nombre des hommes aux prises et de l'unité d'organisation, cette bataille va surpasser tout ce qui s'est vu, même dans cette guerre. Il se peut qu'elle soit longue et elle sera presque certainement marquée par des alternatives de succès et de revers. Les Alliés ont enfin acquis une supériorité manifeste à tous les points de vue, et le moment est venu où ils peuvent utiliser simultanément toutes les ressources, et non pas à un endroit, pendant quelque temps, puis à un autre endroit. Tout est en jeu et on peut dire qu'une lutte finale et décisive est engagée dans le sens que les combats vont se continuer sans long répit, comme il s'en est produit jusqu'ici, jusqu'au jour où une décision sera obtenue.

ECHEC COMPLET D'HINDENBURG

Lundi, le nombre des divisions allemandes qui était d'abord de 13, s'est élevé à 19, sur le front commun entre Reims et Soissons. A l'est de Reims, l'ennemi a mis en œuvre, mardi, 16 divisions. Jusqu'ici, ce qu'Hindenburg a voulu atteindre par sa retraite est fait de retarder l'offensive prévue des Alliés et d'éviter une répétition de la bataille de la Somme. Cette tactique a complètement échoué. La bataille n'est pas enclenchée, mais le début est excellent. L'ennemi n'est pas encore disposé à jeter le manche après la cognée, et il a encore beaucoup de combativité.

On mande du quartier général anglais que le temps continue à être impossible. Une épaisse brume empêche les Anglais de profiter de leur supériorité aérienne, pour accomplir des reconnaissances. Cette supériorité est presque aussi complète qu'elle l'était lors de la bataille de la Somme. Chaque jour les machines ennemies traversent peut-être une douzaine de fois les lignes anglaises, tandis que depuis le début de la bataille d'Arras les avions anglais franchissent 400 fois par jour les lignes allemandes pour effectuer des reconnaissances, prendre des milliers de photographies et faire de longues randonnées.

UN TIERS DES CANONS PRIS

Début du commencement de la bataille, les Teutons ont pris 230 canons. Comme l'ennemi avait 600 canons sur le front attaqué, ils ont donc capturé plus du tiers de son artillerie.

Les Allemands ont détourné les eaux de la rivière Souchez, pour les amener à Lens. Des observations anglaises déclarent qu'il y a tout lieu de croire qu'une partie du plan de destruction de l'ennemi consiste à diriger ces eaux dans les galeries des mines de charbon les plus riches de France.

NOS SOLDATS

PAYÉS TROIS MOIS APRÈS LEUR RENVOI

UN ARRETE MINISTERIEL CONCERNANT LES OFFICIERS, SOLDATS ET INFIRMIERES QUI ONT FAIT DU SERVICE AU FRONT ET QUI ONT ETE RENVOYES.

Ottawa, 19. — Les soldats et les infirmières qui ont à leur crédit six mois de service dans la force expéditionnaire canadienne ont une partie payée au delà des mers et une autre ici, recevront la solde et la pension dues à leur rang, durant trois mois consécutifs après leur retour au foyer.

Cette mesure permettra aux soldats et autres, à leur rentrée dans la vie civile, de pouvoir se chercher un emploi. Ainsi le dit un arrêté ministériel dû à l'initiative du ministre de la Milice. L'arrêté ministériel est ainsi conçu:

Le comité du Conseil privé, sur la recommandation du ministre de la Milice, décide que toute personne qui a servi, soit actuellement ou servira dans les forces expéditionnaires canadiennes comme officier, infirmière, officier provisoire ou soldat, et qui aura été ou sera honorairement remerciée de ses services, après avoir servi durant six mois dans la guerre présente, continuera à percevoir sa solde et la pension dues au rang par elle tenu lors de sa démission pour une période de trois mois, attendu que ce service ou une partie du moins ait été faite en Europe.

HORS DE COMBAT

DEUX CENT CINQUANTE-CINQ SUR LA DERNIERE LISTE.

Ottawa, 19. — Les noms de deux cent cinquante-cinq soldats canadiens figurent ce matin sur les listes de mis hors de combat, publiées par le ministère de la Milice. Quatre-vingts officiers sont de ce nombre. Les pertes en officiers subies à la bataille d'Arras sont des plus coûteuses. Le chiffre exact n'est pas encore officiellement donné. Les Montréalais comptent sept officiers et un soldat, dont suivent les noms:

Tués au feu: le capitaine H. F. Sare, 57 avenue Bruce; le lieutenant J. R. Booke, sans adresse connue; le soldat J. J. Britto, Saint-Laurent.

RUSSIE

UN CANARD ALLEMAND

IL N'EST PAS VRAI QUE LE GOUVERNEMENT RUSSOIT L'INTENTION D'ENTAMER DES POURPARLERS DE PAIX SEPARÉE — LES SOLDATS RETOURNENT A LEUR POSTE — MISSION AMERICAINE.

Washington, 19. — Le secrétariat d'état a reçu, par l'entremise de David R. Francis, ambassadeur américain à Pétersbourg, l'assurance que le gouvernement russe n'aurait pas l'intention d'entamer des ouvertures de paix avec l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie. Le ministre des Affaires étrangères avec qui M. Francis a eu une conversation, a déclaré qu'il n'y avait aucune possibilité de conclure une paix séparée.

Il a ajouté de plus, que les socialistes de Pétersbourg n'ont jamais eu l'intention de conclure une paix séparée; bien au contraire les éléments les plus radicaux parmi les socialistes russes sont en faveur d'un mouvement révolutionnaire en Russie. Les socialistes disent que les empereurs Guillaume et Charles devraient être déposés et après cela on parlerait dans les rangs des socialistes, d'une paix universelle.

Le secrétariat d'état a appris de plus que ce congrès des socialistes russes et teutons est un pur "canard", lancé par le gouvernement allemand, pour faire croire aux ouvriers, que la Russie désirait conclure une paix séparée avec les puissances du centre.

La rumeur s'accrédite que le gouvernement russe est aux prises avec un groupe de socialistes, qui réclament l'adoption de mesures plus radicales. Cependant, on se dit certain que les socialistes n'ont pas l'intention de terminer la guerre avec des résultats autres que ceux définis par le gouvernement provisoire.

Les soldats russes, qui étaient à Pétersbourg depuis l'abolition de la monarchie retournent à leurs régiments, au front et ailleurs et prient les ouvriers de fabriquer toujours plus en plus des munitions. Les ouvriers, dit-on, sont maintenant plus raisonnables, dans leurs demandes. Pour plusieurs raisons d'ordre politique et économique, on croit que la mission américaine qui doit aller en Russie, va être formée sous peu. On est d'opinion que la présence de cette mission dans la capitale russe aura un bon effet. Les membres seront en plus d'une utilité, par les avis qu'ils pourront donner, avis qui aideront à servir les intérêts permanents de la démocratie russe et la cause des nations alliées. C'est pourquoi on est d'opinion que cette mission américaine partira bientôt pour Pétersbourg.

LA SOLDATESQUE

NOUVEAU RAID DANS UNE USINE

ESCALADANT UNE PORTE HAUTE DE 18 PIEDS, LES SOLDATS RETOUR DU FRONT FONT PRISONNIERS CINQ AUTRICHIENS.

Toronto, 19. — En dépit de l'attente entre les civils et les délégués de l'Association des Vétérans de la Grande-guerre, les soldats revenus du front au nombre d'une cinquantaine ont fait une descente aux usines de la Cie Sheet Metal Products, sises dans les rues River et Gerrard, et cela avec une telle rapidité que la police et le public ne s'en aperçurent que lorsqu'ils virent les soldats escortant 5 Autrichiens qu'ils conduisaient au poste de la rue Agnès.

Les Autrichiens, étant donné la permission d'être libres que leur avait accordée le Registrar of Enemy Aliens, furent remis en liberté. Le personnel de nuit de la Cie Metal Products n'est pas nombreux. Il n'y avait à ce moment ni employé de bureau ni représentant officiel de la compagnie.

Les soldats pour pénétrer dans les usines durent escalader une porte de 15 pieds de haut. Le concierge les accompagna à l'usine. Ils ne brisèrent rien.

C'est alors que l'un des intrus mit les revolvers au courant de l'objet de cette visite inattendue et déclara que tout se passerait pour le mieux si on montrait ses cartes d'identification. Les ouvriers s'exécutèrent aussitôt.

L'on organisait ce raid depuis plusieurs jours et la mise à exécution en fut décidée lors de la visite des soldats aux usines Russell, dans la rue Dufferin.

Les soldats s'élancèrent dans plusieurs autres fabriques de munitions. Les soldats de retour du front et d'autres se rencontrèrent dans la soirée et adoptèrent une résolution dénonçant catégoriquement ces sortes de raids.

Le maire Church et le chef de police Grasselt ont causé ensemble à ce sujet tard hier après-midi avec les représentants des vétérans de la guerre dans le but de résoudre ces griefs contre les ennemis, griefs qui sont la cause des raids récents dans les cafés et les usines. Les capitaines Sinclair et Widgery assistèrent à cette entrevue.

Les soldats du retour du front exigèrent que l'on prenne les mesures nécessaires à enrayer l'importation d'ennemis, l'emploi d'ouvriers étrangers et autres aux travaux publics. Ils ont aussi demandé leur internement et en dernier lieu l'établissement d'un bureau de travail pour les soldats qui reviennent d'Europe.

Le maire promit d'étudier sérieusement ce qu'ils demandaient avec les autorités d'Ottawa et municipales.

En attendant, un armistice a été conclu.

MARIAGE

On annonce pour le 24 avril le mariage de Mlle Kordine Marilieu à M. Edouard Champagne. La cérémonie aura lieu en l'église St-Jean-Baptiste, à 7 heures 30 du matin.

ETATS-UNIS

ON PERMET LE RECRUTEMENT

LES GOUVERNEMENTS ALLIES POURRONT A L'AVENIR ENROLER LEURS SUJETS RESIDENT AUX ETATS-UNIS — LE BILL DE L'ARMEE EST VOTE AU COMITE DE LA CHAMBRE.

Washington, 19. — La Chambre a adopté hier sans le mettre aux voix un bill du gouvernement autorisant les Alliés des Etats-Unis à recruter leurs sujets dans la République américaine, en vertu de règlements édictés par le ministre de la guerre. La mesure n'a été passée qu'après une lutte apparemment formidable au cours de laquelle on a exprimé la crainte que le bill ne permette aux pays de l'Entente d'user de coercition à l'égard de leurs sujets.

Le représentant La Guardia, de New-York, un nouveau représentant qui a montré de l'activité dans son opposition au bill, la combattit parce qu'il s'appliquait aux sujets italiens. Le représentant Temple, de la Pennsylvanie, un des quelques avocats du Congrès qui se sont spécialisés dans la loi internationale, a appuyé La Guardia, disant que les divergences entre les lois de naturalisation de l'Italie, de la Russie et des Etats-Unis, amèneront des complications dangereuses. Ces pays et d'autres encore ne reconnaissent pas la naturalisation faite aux Etats-Unis. M. Temple et d'autres représentants ont soutenu que par suite de l'adoption du bill des sujets étrangers pourraient être punis comme déserteurs aux Etats-Unis.

M. La Guardia, président du comité législatif de la Chambre, ayant affirmé que 70,000 Italiens ont quitté le pays pour s'enrôler en Italie, M. Webb, président du comité législatif de la Chambre, a répliqué que 140,000 autres ne l'ont pas fait. Il a affirmé que les craintes au sujet de complications ou de la persécution des étrangers qui allaient devenir sujets américains, sont "imaginaires dans une large mesure".

Le procureur général qui a rédigé la mesure, et M. Lansing désirent un vote favorable. Pour éliminer les objections, M. Webb a amendé le bill. A la disposition portant que la pénalité appliquée aux recruteurs pour les armées étrangères n'atteint pas les sujets en guerre avec l'Allemagne, M. Webb a ajouté une condition, celle que les sujets étrangers ne cherchent pas à enrôler dans une armée étrangère un sujet américain.

LE BILL DE L'ARMEE EST VOTE AU COMITE DE LA CHAMBRE

A une heure avancée, hier, le comité des affaires militaires de la Chambre a approuvé le bill général de l'armée, amendé, amendement qui rejette sur le président la responsabilité de la conscription par sélection pour la levée d'une armée de 500,000 hommes.

Par cet amendement, M. Wilson "est autorisé" à recruter les hommes par le volontariat s'il le juge à propos. La disposition première relative à la conscription reste dans le bill, et le président a le pouvoir de s'en prévaloir, soit avant soit après l'application du volontariat. Un second amendement change l'âge des hommes disponibles pour le service militaire, qui était de 18 à 25 ans, en le portant de 21 à 40 ans.

Le comité a approuvé le bill par un vote de 13 à 8. Le président Dent l'a rédigé hier et va le présenter, aujourd'hui à la Chambre, et l'on s'attend à ce qu'elle se prononce, lundi. Hier, le comité sénatorial des affaires militaires a pris juste l'attitude opposée du comité de la Chambre. Par 10 voix à 7, il a rejeté la clause relative à la conscription telle que désirée par l'administration.

Malgré le résultat défavorable obtenu à la Chambre, l'administration n'a pas l'intention de capituler. Le président fera continuer la lutte sans compromis, et l'amendement Dent sera mis au rancart, au dire des conseillers de M. Wilson. Il semble compris que le comité sénatorial des affaires militaires va approuver le bill que le chef de l'administration tenteront de faire adopter à brève échéance au Sénat, et alors si la Chambre n'a pas changé d'attitude, dans l'intervalle, le gouvernement exercera toute son influence de ce côté. L'administration approuve entièrement le bill du Sénat. M. Wilson n'a pas l'intention de s'en écarter.

La Seidie a versé à diverses œuvres de charité irlandaises la somme de \$250.

Les membres de la minorité du comité des affaires étrangères regardent le bill tel que soumis comme une défaite pour le président, et injuste pour l'exécutif qui est seul responsable de l'application de la conscription, seul juste moyen, dit le groupe. Les membres de la majorité prétendent que le président obtient les pouvoirs désirés vu que le volontariat est "autorisé" et non ordonné.

SEANCE CE SOIR, A L'ÉCOLE NORMALE

Ce soir, à huit heures, le cercle Pédagogique donnera à la salle académique de l'Ecole Normale, une soirée dramatique et musicale au bénéfice de la Colonie des Vacances des Grèves. On interprétera "Le Reliquaire". Cette soirée est sous la présidence de Mgr Georges Gauthier, évêque auxiliaire. Le prix d'entrée, est de 50, 35 et 25 sous et on peut retenir ses billets en s'adressant à l'école.

SOUS SON CAMION

Un camionneur, Oscar Racette, 35 ans, rue St-Jacques, 887, rue D'Orion, a roulé sous les roues de son lourd camion, hier après-midi, et s'est infligé de sérieuses contusions à la tête et au corps. A l'hôpital.

LES IRLANDAIS

ON VEUT PLUS DE GAÉLIQUE

LA SOCIÉTÉ SAINT-PATRICE SE PROPOSE DE FAIRE DES MARCHES POUR EXIGER UNE ÉTUDE PLUS APPROFONDIE DU GAÉLIQUE ET DE LA LITTÉRATURE IRLANDAISE DANS NOTRE VILLE.

La société Saint-Patrice, réunie en séance annuelle hier soir, au Congress Hall, veut prendre une part active à tout ce qui touche aux intérêts et aux aspirations des citoyens irlandais de la ville.

Elle désire conserver son bienveillant patronage aux principales œuvres de charité de Montréal; mais, outre la philanthropie bien appréciée, elle ambitionne, de se tailler un domaine dans le monde littéraire et éducationnel.

La société se propose donc d'entreprendre des démarches pour exiger une étude plus approfondie de la langue gaélique et de la littérature irlandaise, dans les écoles irlandaises de la ville, pour publier une histoire de l'Irlande et l'introduire dans le programme scolaire. Elle va, de plus, exercer une pression auprès des autorités de Québec et au conseil municipal de Montréal pour obtenir une représentation plus nombreuse dans la nouvelle commission des écoles catholiques de Montréal.

M. le recorder Sempie présidait la réunion au début; il a cédé sa place au nouveau président de la société, M. Arthur Phelan, élu par acclamation. Tous les dignitaires, pour la plupart réels, sont animés du désir d'infuser un sang nouveau et plus coloré au sein de la société, afin de lui assurer pleinement le but qu'elle entend poursuivre à l'avenir.

M. l'abbé Gerald McShane demeure chapelain de la société, et les autres officiers sont: M. Arthur Phelan, président; M. le Dr J. K. Cleary, premier vice-président; W. E. Walsh, deuxième vice-président; W. E. Durack, trésorier; Paul Conroy, secrétaire correspondant; T. P. Tansey, secrétaire archiviste; M. E. Tansey, assistant secrétaire; E. Curry, maître des cérémonies; P. Connolly, assistant maître des cérémonies.

Port partie du comité exécutif: M. le Dr L. O'Donoghue, P. O'Connor, M. J. McLaughlin, T. Butler, P. McDermott, T. M. Fallon, T. Heffernan, J. Rogers, J. J. Gallagher, Lawrence Power, Ed. Quinn, Wm. Crowe, E. R. Gunning, F. L. Sweeney, Thos. Conroy, Fitz-James E. Browne, R. J. Wickham, G. Craven et M. D. Carroll.

LE SORT DE LA MERE-PATRIE

M. le secrétaire Tansey a fait mention, dans son rapport annuel, de la situation faite à l'Irlande par l'Angleterre, qui "n'a point ménagé la force pour pacifier les derniers troubles". Il a exprimé l'opinion qu'à l'heure où un si grand nombre de sujets irlandais combattent en France pour le compte de l'Angleterre, un meilleur esprit devrait animer les hommes d'Etat anglais qui ne semblent pas comprendre les aspirations et les problèmes nationaux de l'Irlande.

M. Walsh a suggéré alors de faire mieux connaître au pays l'histoire de l'Irlande et de la répandre d'une façon plus adéquate dans les écoles irlandaises de la ville, et a critiqué à ce sujet l'administration de la commission scolaire de Montréal.

M. le Dr J. J. Guerin, ancien maire de Montréal, a fait des suggestions intéressantes au sujet de la représentation irlandaise dans la nouvelle commission scolaire de Montréal. Présentement, les Irlandais ont un représentant nommé par Mgr l'archevêque de Montréal, dans la personne du chanoine O'Meara; M. Guerin prétend que des trois membres nommés par la législature de Québec, il devrait y avoir un représentant irlandais pourvu que l'on fasse des instances auprès du gouvernement; il en sera de même des trois membres nommés par la ville de Montréal.

M. Guerin a déploré l'apathie que ses concitoyens ont toujours montrée dans les choses de la commission scolaire. Jadis, la commission n'exerçait point d'influence qu'elle va maintenant atteindre au 1er juillet prochain; car aujourd'hui, la commission dispose de plusieurs millions et détient tout l'avenir de la jeune génération.

La Seidie a versé à diverses œuvres de charité irlandaises la somme de \$250.

AUTRICHE

L'EMPEREUR CHARLES PRIE POUR LA PAIX

LE SOUVERAIN PROMET DE CONSTRUIRE UNE EGLISE DÉDIÉE A NOTRE-DAME — IMPRESSIONNANTE CÉRÉMONIE.

Amsterdam, par voie de Londres, 19. — Le correspondant du "Tijd" à Vienne, transmet un récit impressionnant touchant l'office solennel pour la paix célébré en l'église Saint-Étienne, dimanche dernier. L'empereur d'Autriche et l'impératrice Zita étaient agenouillés au milieu de grands personnages, tandis qu'une foule en pleurs remplissait le temple, implorant la paix.

Le cardinal Piffi était le célébrant, à voix haute, à la prière suivante: "Dieu tout puissant, qui nous avez promis que les hommes patients jouiront de la paix, vous savez de quelle patience nous avons fait preuve à l'égard de nos ennemis, jusqu'au moment où nous nous défendons justement, nous avons tiré le sabre du fourreau. Au milieu de cette guerre, qui nous a été imposée, nous reconnaissons les bienfaits de la paix. Ne vous supplions, nous ne pouvons que vous supplier de nous faire connaître votre impatience, mais avec confiance bien que nous ayons souvent méprisé votre grâce. Seigneur Dieu, donnez la paix à notre pays... Le sou-

ALMY'S

LE PLUS GRAND MAGASIN DE MONTREAL



La vente de mi-avril d'étoffes à robes vous offre des occasions d'épargne.

Profitez de cette aubaine, madame:

"Deux robes pour le prix d'une seule!"

Voilà ce que cette grande vente d'étoffes à robes de la saison a rendu possible: une épargne d'une telle importance sur chaque verge que vous choisirez vous permettra d'acheter deux patrons de robes au lieu d'un.

C'est aussi la meilleure occasion qui vous soit offerte de choisir des tissus à robes, à manteaux et à costumes pour enfants.

Tous les prix annoncés hier vous sont encore offerts, avec en plus les suggestions suivantes:

Serges de couleur: toutes les nuances nouvelles, ainsi que crème, noir et marine, 36 pouces de largeur.

Prix régulier 80c. Prix de vente, la verge 69c.

Belles serges pour jupes et robes; noir et marine, les tissus les plus en vogue; 40 pouces de largeur. Valeur de \$1.25 pour 89c.

Drap satin: noir et marine, tout laine. Valeur régulière \$2.00. Prix de vente 1.39c.

Serges à costumes: noir et marine, tout laine, 54 pouces de largeur. Régulier \$2.25. Prix de vente 1.69c.

Serges, noir, marine et toutes nuances; tout laine et différents croisilles; 50 à 54 pouces de largeur; toutes des valeurs de \$2.30 à \$2.78. Prix de vente, la verge 1.98c.

Gabardines et serges, marine et noire, la plus belle qualité que l'on puisse imaginer; 52 à 50 pouces de largeur; feront d'élégants costumes et jupes. Valant \$3.50 à \$7.98, groupées au prix unique de \$2.98 la verge.

Spécial pour un jour seulement

Popelines noires mercerisées: le genre qu'il vous faut pour robes d'école et de couvent pour vos fillettes; qualité régulière de 59c. Pour un seul jour, la verge 39c.

Toutes nos satinettes noires et de couleurs de 29c, pour doublure et travaux de fantaisie à la verge 21c.

ALMY'S Rez-de-chaussée. — Commandes par la poste remplies.

Articles de toilette

Hazeline blanc de neige	25c	Knu-Kol, la nouvelle teinture pour chapeaux, complète avec brosse, toutes les couleurs	25c
Talc impalpable	10c	Talc de Colgate	15c
Sacs à éponges, caoutchoutés	25c	Talc d'Almy, à la livre pur parfum de violette borat	25c
Eponges de caoutchouc	15c	Brosses à cheveux, avec dos solide et soies tirées à la main. Spécial	59c
Linges à face	5c	Grosses éponges à douche en caoutchouc rouge	70c
Savon Pears	12 1/2c	Poudre à dents Calox	19c
Savon Vinolia en boîte (3 par boîte)	25c	GRATIS: Un morceau de savon avec chaque achat de poudre de talc Palmolive, complet	25c
Savon de Castille, morceau de 3 livres	39c		
Email à ongles, en cubes d'ivoire	10c		
Rouge Brunette	45c		
Service de manucure en ivoire	25c		
Service de manucure en ébène	25c		

ALMY'S Rez-de-chaussée. — Commandes par la poste remplies.

ALMY'S

LE PLUS GRAND MAGASIN DE MONTREAL

SEANCE A SAINT-LOUIS DE FRANCE

A la salle de l'école Olier, rue Roy, aura lieu ce soir une séance offerte aux abonnés du Bulletin paroissial de Saint-Louis de France. "Le Truc de Baptiste", comédie canadienne en un acte, et "Quand on conspire", opérette, seront interprétés par MM. C. J. Gauthier, S. Alarie et C. A. Pagé.

L'orchestre Saint-Louis de France, prête son concours. Le prix d'entrée est de 25 sous pour les personnes non abonnées au Bulletin paroissial.

Tout bon Canadien-français désireux de se tenir au courant de la lutte pour sa langue doit lire le NATIONALISTE.

MEFIEZ-VOUS

des premiers

RHUMES

SI VOUS TOUSSEZ PRENEZ LES

CAPSULES CRESOBENES

GUERISON RAPIDE ET CERTAINE

des

Affections des BRONCHES, des POUMONS du LARYNX.

L'action Balsamique et Antiseptique, que la CAPSULE CRESOBENE exerce sur la membrane muqueuse des organes respiratoires, est rapide et salutaire et de beaucoup supérieure à l'effet produit par les sirops ou autres préparations vulgaires pour la guérison des rhumes, enrouements, irritation de la poitrine, toux nerveuses, oppressions, toux dues à la grippe, à la pneumonie.

En vente chez tous les marchands de remède; envoyées aussi par la poste, dans toutes les parties du Canada et des Etats-Unis, sur réception du prix, 50c le flacon.

ARTHUR DECARY, pharmacien

Casier 592, Montréal, Canada.

LA VIE SPORTIVE

LES CHAMPIONNATS DE LUTTE ET DE BOXE

LES SEMI-FINALES ONT ETE DISPUTES HIER SOIR. — LA PREMIERE SOIREE A OBTENU UN SUCCES SANS PRECEDENT. — BROUSSEAU BAT RIVET DANS LA CATEGORIE DES POIDS-MOYENS. — LES LUTTEURS SONT DECLARES PROFESSIONNELS.

DECISIONS ERREONES DES JUGES.

La première soirée des championnats de lutte et de boxe sous les auspices de la populaire Association de la Casquette a eu lieu hier soir et près de deux mille personnes s'étaient rendues au parc Schomer pour voir nos amateurs à l'œuvre et personne ne fut déçu. Cette soirée athlétique fut sans précédent la plus belle et la plus intéressante encore vue à Montréal. Toutes les rencontres de lutte furent très contestées et plusieurs lutteurs durent revenir sur le tapis pour trois minutes supplémentaires afin de décider de la victoire.

Les combats de boxe furent de toute beauté et les spectateurs goûtèrent du spectacle qu'offraient ces batailles entre amateurs.

Un incident regrettable s'est produit hier soir et les conséquences sont graves car tous les lutteurs qui ont participé aux rencontres sont aujourd'hui professionnels. Les règlements de l'A. A. U. de C. veulent que seuls des amateurs participent directement ou indirectement à ces concours et hier soir l'arbitre et un des juges étaient des pros et automatiquement les lutteurs deviennent professionnels. Ces lutteurs devront faire leur demande à l'Union s'ils désirent se faire réinstaller amateurs.

Lorsque vinrent les combats de boxe le président de l'Union athlétique amateur du Canada M. Grand-champs, fit connaître à la direction de la Casquette que Lepage ne pouvait arbitrer les rencontres à cause qu'il était professionnel. Louis Morel fut alors annoncé comme arbitre mais comme celui-ci venait d'être déclaré professionnel pour avoir pris part à un match de lutte dans la classe des poids-lourds, il ne put remplir ces fonctions et Tom Conway devint le troisième homme dans l'arène.

La rencontre entre Mander, du Shamrock, et Vincent, du National, fut à n'en pas douter la plus belle lutte de la soirée. Vincent est très scientifique et possède une force extraordinaire. Il est sûrement de la classe des champions. Morel et Finch donnèrent aussi une belle exhibition de lutte et le représentant de l'Association de la police remporta la victoire sur son adversaire.

Le clou de la soirée fut sans contredit la rencontre entre Eugène Brousseau, champion boxeur d'Amérique dans la classe des poids-moyens, et Albert Rivet, de la police de Montréal. Brousseau s'affirma comme un champion sans égal car il domina son adversaire du commencement à la fin, si l'on fait cependant exception pour la première reprise où Brousseau se contenta d'étudier son adversaire. Brousseau est scientifique, possède un formidable coup de poing et se sert admirablement bien de sa gauche. De plus, il est très agile sur ses jambes et possède un jugement remarquable. C'est le type parfait du boxeur.

Nous ne voyons comment les juges purent ordonner une ronde supplémentaire dans les combats de Brousseau-Rivet et Boucher-Dickenson, car celui qui aurait eu quelque peu de connaissance dans la boxe n'aurait pas hésité, un seul moment, à accorder la victoire à Brousseau et Boucher après les trois rondes ré-

glementaires. Incompétence ou manque de jugement ou le désir de voir punir un homme par son adversaire, sont les seules raisons que nous voyions. Rivet avait les deux yeux bouchés à l'expiration de la troisième ronde tandis que le représentant de la Casquette ne portait aucune marque, d'ailleurs il n'avait reçu aucun coup dangereux. Boucher avait aussi fort malmené son rival et s'il n'eût pas mis hors de combat c'est qu'il a voulu le ménager. Il est à espérer que nos juges surveilleront plus attentivement les rencontres de ce soir et que leurs décisions seront plus logiques.

Voici les résultats détaillés des semi-finales:

LUTTE

A 115 livres. — A. Emond, de la Casquette, bat Thériault, de la Casquette, en 225 minutes. Rose, de la Casquette, obtient la décision sur M. Champagne, du National, après deux reprises de 6 et 3 minutes.

125 livres. — M. Champagne, du National, à la décision sur Chevalier, de la Casquette, après un assaut de 6 minutes. Eug. Clouette, de la Casquette, bat R. Hébert, du National, en 415 minutes.

135 livres. — J.-R. Anagnon, de la Casquette, obtient la décision sur H.-R. Jutras, de la Casquette, après trois reprises de 6, 3 et 3 minutes. J.-E. Dubuc, de la Casquette, obtient la décision sur O. Noël, du Cercle St-Jacques, après trois reprises successives de 6, 3 et 3 minutes.

145 livres. — Vincent, du National, bat Houle, de la Casquette, en 110 minutes. Henri Tessier, de la Casquette, obtient la décision sur A. Boucher, du C. Social St-Marie, après trois reprises successives de 6, 3 et 3 minutes. W. G. Mander, du Shamrock, bat O. Noël, du Cercle St-Jacques, par défaut. C.-A. Vincent, du National, bat W. G. Mander, du Shamrock, après trois reprises successives de 6, 3 et 3 minutes.

155 livres. — A. Lebrun, de la Casquette, obtient la décision sur James Cowley, du Shamrock, après deux reprises de 6 et 3 minutes. J. Finch, du Shamrock, bat C. Constantin, de la Casquette, par défaut. 175 livres. — Louis Morel, de l'A. A. de la Police, bat J. Finch, du Shamrock, après 655 minutes. E. R. Boucher, bat James Cowley, du Shamrock, par défaut.

BOXE

108 livres. — H. Brafstein, de la Casquette, bat F. Kemp, du Griffintown Boy's Club, en obtenant la décision après quatre rondes. 125 livres. — O. Deschamps, de la Casquette, obtient la décision de l'arbitre sur C. Morris, Indépendant, à la seconde ronde. N.-A. Carly, du Shamrock, obtient la décision sur J.-A. Houle, de la Casquette, qui se luxa le pouce à la deuxième ronde. 145 livres. — Albert Schneider, de la Casquette, bat R. Mennary, du Shamrock, dans la troisième, ce dernier abandonnant.

158 livres. — Eug. Brousseau, de la Casquette, obtient la décision sur J.-A. Rivet, de l'A. A. de la Police, après quatre rondes. 175 livres. — E.-B. Boucher, de l'A. A. de la Police, obtient la décision sur Jack Dickenson, Indépendant, après quatre rondes.

ce et Snyder; Roche, Douglas et El-Hott. Boston-Philadelphie — Partie remise. Pluie.

POSITION DES CLUBS.

	G.	P.	P.C.
New-York	4	1	860
Cincinnati	5	3	825
St-Louis	4	3	371
Chicago	4	3	371
Boston	2	2	500
Philadelphie	2	2	500
Pittsburg	2	2	250
Brooklyn	1	4	200

LES SÉRIES DES PETITES QUILLES DE LA CLASSE "C"

Résultats des parties d'hier soir dans la classe "C" de la M.B.A., section des petites quilles:

	G.	P.	P.C.
Eron	88	110	116
Harris	100	107	93
Trudeau	97	111	97
Hogle	99	87	107
Weir	117	94	123

POSITION DES CLUBS.

	G.	P.	P.C.
Chicago	5	1	833
Boston	5	1	833
New-York	3	2	800
Cleveland	3	3	500
St-Louis	3	3	500
Washington	2	3	400
Philadelphie	1	5	167
Détroit	1	5	167

LIGUE NATIONALE.

	R. H. E.
New-York	100000100-3 9 0
Brooklyn	10000300x-4 9 2
Batteries	Sallee, Smith, Middleton et McCarthy; Coombs et Miller.
A Cincinnati	

Pittsburg

	R. H. E.
Pittsburg	111100100-5 4 1
Cincinnati	02000005x-7 9 0
Batteries	Mamaux et Fischer; Sanders, Ring, Eiler, Mitchell et Winsel.
A Chicago	

St-Louis

	R. H. E.
St-Louis	010000001-2 9 3
Chicago	21120020x-9 9 1
Batteries	Steele, Horstman, Pier

OÙ ILS JOUENT AUJOURD'HUI

NATIONALE
New-York à Brooklyn.
Philadelphie à Boston (2 parties).
Cincinnati à St-Louis.
Chicago à Pittsburg.

AMERICAINE
St-Louis à Chicago.
Détroit à Cleveland.
Washington à New-York.
Boston à Philadelphie.

INTERNATIONALE
Montreal à Providence.
Buffalo à Newark.
Toronto à Baltimore.
Rochester à Richmond.

	Tipperary Vert
Mérineau	85 104 109 298
Hall	84 85 123 294
Smith	118 80 115 313
Stern	89 93 98 280
Taylor	93 84 110 287

Totaux... 469 446 555 1470

	Rangers
Brown	95 86 108 299
Boudreau	91 101 89 281
Cronin	82 88 88 258
Dickson	80 92 111 283
Fraudd	116 97 106 319

Totaux... 564 464 502 1440

Tipperary Vert gagne 2 parties.

	Dominion
McDonald	79 94 99 272
Chaput	98 93 103 294
Bélanger	104 101 96 301
Fortin	101 91 92 284
Lamoureux	118 102 104 341

Totaux... 500 481 494 1475

	Tipperary Rouge
Dunn	95 103 113 311
Rosenberg	103 88 98 290
Kalman	111 114 89 344
Cronitz	86 100 87 273
Taylor	92 80 113 287

Totaux... 487 517 500 1005

Tipperary Rouge gagne 2 parties.

C'EST DIMANCHE L'OUVERTURE AU PARC SHAMROCK

L'ouverture de la ligue de la Cité se fera dimanche prochain, au terrain du Shamrock, avec un cérémonial digne d'inaugurer une ligue d'importance de la ligue de la Cité.

Le président Cecil Hart entend marcher sur les brisées de son prédécesseur, M. Charles N. Champerlain, et faire de la présente saison un succès sans précédent. Pour secondar ces efforts, tous les gérants des divers clubs se sont coalisés pour mettre leurs équipes respectives sur un pied formidable.

A ce sujet, plusieurs transactions très importantes viennent d'être effectuées. Des joueurs ont laissé leurs clubs pour être engagés par d'autres, afin de mettre les équipes sur un pied d'égalité aussi parfaite que possible. C'est ainsi que Loring Webster et Georges Bruneau, ci-devant des Crescent, ont été acquis par les Athletics, et Billy Innes compte avec raison avoir fait une superbe transaction. Ces deux joueurs ont un record très enviable comme semi-professionnels, et ils renonceraient singulièrement les Athletics. Ils retourneront, du reste, au club, avec lequel ils étaient quelques années.

Les Stars ont aussi renforcé leur équipe, qui sera dirigée, cet été, par Crutcher, par l'acquisition de ce fameux joueur, qui vivait depuis 18 mois à Philadelphie. Il y a deux ans, Crutcher était avec les Strachans, et sa tenue sur le champ contribua pour beaucoup à leur donner le championnat. Il quitta la ville pour aller faire du vaudeville avec Ainsworth Arnold, qui est bien connu des habitués du théâtre Orpheum, de Montréal.

D'autres transactions sont imminentes entre les autres clubs de la ligue; c'est ainsi que le National, par l'entremise de son gérant, Eugène Payette, a offert Ubald Rose pour Bélec, des Stars; mais les champions estiment trop leur diminutif arrêté pour le laisser partir; seulement, ils ont proposé Melvin pour Rose, parce que le National paraît avoir besoin d'un joueur d'intérieur.

On parle aussi d'un échange pour Sam Sabourin, entre les Indiens et le National; mais ce dernier ne laissera pas aller "Sam" pour tout l'or du Klondyke. La Casquette a engagé un excellent voltigeur dans la personne d'Armand Thériault, tandis que les Indiens ont mis la main sur deux joueurs du nom de Hoose et de Rotschild.

On s'attend à une assistance monstre pour l'ouverture de dimanche, au Shamrock. La population du Nord devrait donner un support enthousiaste à la ligue de la Cité.

CE SOIR À LA SALLE ELECTRA

C'est ce soir que sera disputée à l'Electra la partie de pool entre Oswald St-Jean, champion amateur de Montréal, et "Pai" Brière, joueur de grande réputation. Les deux amateurs du tapis vert joueront 150 boules, pool à "racker". La partie commencera à 8 heures 30 précises. Le public est cordialement invité.

AU BOUCANIER

Les membres du club "Boucanier" ont appris avec un profond regret la mort tragique de M. Eugène Hougue, frère de M. Louis Hougue, et à l'occasion de cette triste nouvelle le club "Boucanier" offre ses plus sincères condoléances à son estimé gérant, ainsi qu'à sa famille.

LE MONTRÉAL A GAGNÉ LA JOUTE D'HIER

LES ROYAUX ONT TRIOMPHÉ DES GRIS PAR UN RESULTAT DE 6 A 5 DANS UNE JOUTE DE ONZE REPRISSES. — LES AUTRES PARTIES DE L'INTERNATIONALE.

Providence, 19. — Les hommes du gérant Howley ont causé une désagréable surprise au club Providence hier après-midi, en gagnant une joute de onze reprises par un résultat final de 6 à 5. Damrau a été le facteur de la victoire des Royals, car les équipiers du Montréal vinrent au bâton avec un résultat de 5 à 5, à la onzième manche, et le deuxième but des Royals frappa un coup qui permit à Smith de compter le point décisif.

Dans la quatrième manche, alors que les buts étaient remplis, Damrau frappa un coup de deux buts qui permit aux Royals de compter trois points.

Le département des lanceurs du club Montréal sera augmenté de Ed. Gerner, qui a été acheté des Cincinnati Reds hier après-midi.

Voici le résultat détaillé de la joute d'hier:

	Providence	Ab.	R.	H.	P.	A. E.
Brainard, 2b.	6	1	1	2	8	0
Smith, c.f.	5	1	1	1	0	0
Rehgl, l.f.	4	0	0	7	1	0
Onslow, lb.	6	0	2	15	0	0
Tutwiler, r.f.	5	1	1	3	0	0
Thomas, 3b.	4	0	1	1	0	0
Cooney, s.s.	4	0	2	3	2	0
Schultz, p.	4	0	2	0	4	0

Totaux... 42 5 10 33 17 2

	Montréal	Ab.	R.	H.	P.	A. E.
Moran, c.f.	4	2	3	1	0	0
Zimmerman, 3b.	5	1	3	0	3	0
Slattery, lb.	4	1	0	2	0	0
Cathery, l.f.	4	1	0	17	1	0
Damrau, 2b.	5	0	2	7	6	0
Major, s.s.	4	0	0	1	4	1
Madden, c.	3	0	1	3	2	1
Stewart, p.	3	0	0	1	8	0

Totaux... 30 6 8 33 24 4

Résultat par reprises: 1-2000000000-5

2-000310010001-6

3-0000000000-1

4-0000000000-1

5-0000000000-1

6-0000000000-1

7-0000000000-1

8-0000000000-1

9-0000000000-1

10-0000000000-1

11-0000000000-1

12-0000000000-1

13-0000000000-1

14-0000000000-1

15-0000000000-1

16-0000000000-1

17-0000000000-1

18-0000000000-1

19-0000000000-1

20-0000000000-1

21-0000000000-1

22-0000000000-1

23-0000000000-1

24-0000000000-1

25-0000000000-1

26-0000000000-1

27-0000000000-1

28-0000000000-1

29-0000000000-1

30-0000000000-1

31-0000000000-1

32-0000000000-1

33-0000000000-1

34-0000000000-1

35-0000000000-1

36-0000000000-1

37-0000000000-1

38-0000000000-1

39-0000000000-1

LA VOLONTÉ DU DÉFUNT

OU L'ON VOIT QUE LES DISPOSITIONS ECrites PAR UN DÉFUNT NE SAURAIENT ANNULER LES DISPOSITIONS D'UNE POLICE D'ASSURANCE. — EN COUR D'ECHIQUIER. — NOUVELLE SOCIÉTÉ LEGALE.

M. Lamothe, de la Cour supérieure, a donné gain de cause, hier, dans un jugement, à Marie-Louise Lee, veuve de Patrick Corrigan, et à Peter Albert Cummings, de North-Bay, Ont. Ceux-ci réclamaient une somme de \$2,000, en vertu d'une police d'assurance sur la vie de leur grand-père, M. John Lee, décédé à Montréal, le 25 février 1915. La poursuite des demandeurs était dirigée contre la Aetna Life Insurance Co., de Hartford, Conn., défenderesse, et Dame Jeanne Archambault, veuve de John Lee, en sa qualité d'exécuteur testamentaire de son mari; et le trésorier provincial et le notaire de la Cour supérieure étaient mis en cause. La compagnie d'assurance ne s'opposait pas au paiement de la police, mais elle remit la somme au trésorier provincial et au notaire, qui devaient la garder jusqu'au jugement du tribunal. Cette police, émise le 28 novembre 1873, disait que la somme de \$2,000, payable à sa mort, devait être remise à sa femme et ses enfants ou, leurs exécuteurs testamentaires. Sa femme et ses enfants moururent avant lui, mais il restait deux petits enfants, les demandeurs.

Lee se maria une seconde fois et il s'agissait de savoir si la réclamation des petits-enfants était bien fondée ou s'il n'avait droit qu'à une somme de \$500 chacun, en vertu de dispositions écrites par leur grand-père, le 18 janvier 1897. Le juge Lamothe a déclaré que les dispositions écrites par le défunt n'annulaient pas les dispositions de la police d'assurance. Les \$2,000 de cette police ne retombent pas dans la succession du défunt mais ils vont aux deux petits-enfants. Ceux-ci ont gain de cause et les frais sont payables par l'exécuteur testamentaire, Mme Jeanne Archambault.

EN COUR D'ECHIQUIER.

La Cour d'échiquier sous la présidence du juge Audet a siégé, hier après-midi, au Palais, pour entendre une cause où le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial sont mis en cause. Il s'agit des droits réciproques de ces deux gouvernements au sujet des concessions de territoire faites aux Sauvages. Les parties en cause sont le roi contre P. Bonhomme et les deux gouvernements mis en cause.

L'exposé des faits rappelle que deux sections de territoire furent concédées en 1760 aux Indiens de Caughnawaga. La déclaration dit qu'en 1907, le défendeur prit possession de l'île Saint-Nicolas, située au-dessus des rapides de Lachine, et qu'il continua depuis de détenir cette propriété contrairement au décret royal qui assure, depuis 1863, aux Indiens et sans qu'ils puissent être molestés, la libre jouissance de leur réserve. Il s'agit précisément de savoir si l'île Saint-Nicolas fait partie ou non des réserves concédées aux Sauvages.

Le gouvernement fédéral a déjà pris des procédures pour forcer le défendeur à rendre l'île aux Sauvages. La cause s'instruit.

NOUVELLE SOCIÉTÉ LEGALE.

Une nouvelle société légale vient de se former dans notre ville. C'est celle de M. Joseph L. Lamarre, C.R., avocat, de Longueuil, et de M. Adolphe Monet, L.L., avocat, le fils du juge Monet, de St-Jean d'Iberville.

OUTREMONT

UNE AUGMENTATION DE 300 p.c. EN 5 ANS

L'ANNEE 1916 A ETE LA MEILLEURE ANNEE AU POINT DE VUE FINANCIER DANS LES ANNALES MUNICIPALES D'OUTREMONT.

Des copies du rapport financier de la ville d'Outremont, sujet du débat à la séance d'il y a quinze jours, ont été distribuées hier soir. Ce rapport indique que 1916 a été la meilleure année au point de vue financier dans les annales municipales d'Outremont. Le revenu pour 1916 a été de \$200,444, comparé à \$73,816 en 1911, soit une augmentation de 300 pour cent dans la courte période de cinq ans.

Les autres parties du rapport sont également satisfaisantes. Les recettes totales de l'année se chiffrent à \$726,665, dont \$525,000 ont été produits par la vente d'obligations; les dépenses se sont chiffrées à \$208,167, laissant donc en mains un reliquat de \$62,198. L'évaluation foncière est de \$7,465,628, une augmentation de plus de \$400,000 au cours de l'année; l'évaluation des propriétés exemptées de la taxe est de \$5,399,398, soit une augmentation d'un peu plus de \$150,000. L'actif de la ville est de \$2,659,452, ce qui laisse un surplus de \$92,557 sur le passif.

Dans ce rapport, le secrétaire-trésorier, M. E. T. Sampson, déclare que, pour rembourser les obligations à court échéance de la ville, obligations qui viennent dues le 1er mai 1918

Notre Page Féminine

Lettre de Fadette

Pour la troisième fois, au moins, j'ai relu "Aurora Leigh", ce chef-d'œuvre d'Elizabeth Barrett-Browning, que toutes les femmes qui savent l'anglais devraient connaître. Ce poème est la plus exquise expression de l'âme féminine, et en le feuilletant, vous ne résistez pas au désir de le crayonner, — pour souligner ou annoter, — tant vous retrouvez là votre cœur, votre façon de sentir, les plus précieux souvenirs de votre propre vie. C'est un livre à garder près de soi, pour le rouvrir aux heures de grandes émotions, car de ses pages se dégage une vie intense dans laquelle l'âme respire plus profondément que qui la fait vibrer.

On a déjà dit: "Dans Elizabeth Barrett Browning il y eut un poète chez la femme, et cela est bien, mais il y eut une femme exquise chez le poète et cela est mieux."

Aurora Leigh, c'est la révélation de la femme dont la passion est imprégnée de Beauté, et la poésie qui colore le poème ne nuit jamais à une sincérité si étrange, si parfaite, qu'on pourrait dire que ce livre est une confession, une confession faite dans un style unique et merveilleux.

Je veux vous laisser le plaisir de découvrir Aurora Leigh, et je vous dirai un peu l'histoire d'Elizabeth Browning, l'un des plus grands poètes anglais et qui fut la femme d'un poète, Robert Browning: il l'adora et reconnut sa supériorité avec une générosité peu banale!

Monsieur Barrett, le père d'Elizabeth, perdit sa femme quand ses enfants étaient jeunes: Elizabeth était l'aînée de plusieurs filles. Elle était malade et fut souvent immobilisée sur une chaise longue. Elle acquit une forte culture classique, et elle se mit à écrire des vers en le cachant à son père, vieillard sévère, froid et insouciant, dont les enfants avaient grand peur. Ce vieillard tyrannique défendait à ses enfants de sortir, de recevoir des visites, de prendre leur part des plaisirs de leur âge, et il leur avait signifié sa volonté de les empêcher de se marier. Il avait donc banni l'amour de chez lui, mais l'amour, en tapinois, s'y introduisit. Les fiançailles s'y nouèrent en cachette; les mariages étaient des fuites accomplies avec la complicité aveugle et muette des sœurs qui attendaient dans leur prison la venue de leur libérateur!

Une à une, les petites sœurs s'en allèrent, et Elizabeth devenait célèbre dans le monde des lettres, pendant que sa vie s'écoulait solitaire et monotone dans la maison de son père. Un jour, elle envoya un recueil de ses vers à un poète qui se mit à l'aimer d'amour sur la foi de sa poésie dont il était enthousiaste. Ils se rencontrèrent et la vieille et belle et toujours nouvelle histoire recommença. Ils s'aimèrent d'un bel amour qui ne devait mourir qu'avec eux. Pendant vingt mois ils se virent et s'écrivirent en grand mystère, puis ne pouvant vaincre l'opposition du vieux toqué qu'était Monsieur Barrett, ils s'épousèrent clandestinement, le 12 septembre 1846.

La correspondance des deux amoureux fut publiée en 1899, et jamais je n'ai lu de plus exquises lettres d'amour que celles d'Elizabeth: elles suffiraient à l'illustrer: elles renferment des trésors de tendresse délicate et douce et elles sont en même temps si spirituelles, si gracieuses, si judicieuses que chacune est un petit chef-d'œuvre.

Lui est un peu lourd, un peu prétentieux, mais on lui pardonne ces défauts de style en faveur de l'amour profond et sincère qu'il ne cessa d'avoir pour sa charmante femme. Elle mourut en Italie où ils s'étaient fixés après leur mariage et c'est à Florence qu'ils reposent tous les deux sous une colonnade de marbre blanc.

FADETTE.

LES GRANDES OEUVRES FEMINIQUES

Mère Saint - Joseph et la Congrégation de l'Assomption

On vient de publier une histoire de Mère Saint-Joseph, fondatrice des Soeurs de l'Assomption de Nicolet. On nous saura gré d'en donner ici la préface, due à la plume de nos jeunes prêtres écrivains:

La Mère Saint-Joseph fut l'une des quatre premières professes, et, pendant cinquante ans, l'âme dirigeante de l'Institut des Soeurs de l'Assomption. On n'a pas pu raconter sa vie sans parler de son entourage. L'auteur de la présente biographie a dû mettre en scène les inspirateurs, les conseillers du dehors, et les ouvriers de la première heure. Sur ces alentours du sujet, il importait de fixer par écrit une tradition qui commence à s'effriter, du moins en dehors de la communauté. Mais on remarquera que l'auteur se borne à l'essentiel et reste sage dans un domaine de faits où l'opinion est si facile à égarer: l'œuvre de la Mère Saint-Joseph.

Elle naquit d'une famille trifluviennaise qui se transplantait à Saint-Grégoire. Il entre des éléments riches et variés dans "l'étoffe du pays" où l'entrepreneur vicieux M. Calixte Marquis, proposant un jour au curé de Saint-Grégoire, M. Jean Harper, de tailler une communauté nouvelle, puisqu'on ne pouvait obtenir des religieuses déjà existantes.

Trois-Rivières donne la part canadienne: Hedwige Buisson, la fille des pionniers du XVIIe siècle, presque les contemporains de Champlain. Saint-Grégoire présente la part acadienne: les filles des proscrits de 1755.

Le courage militaire, l'esprit religieux, l'audace des entreprises lointaines, et, avec cela, le culte des vertus familiales entretenues par d'admirables chrétiennes, toutes ces qualités ont fleuri chez les ancêtres trifluviens. Leurs descendants ont colonisé les plus vieux centres de la rive sud, y apportant avec eux de quoi former plus tard un jeune diocèse à l'image de l'ancien.

D'autre part, le long contact de l'âme acadienne avec la souffrance humaine, atroce, a déposé en cette âme une gravité qui contraste avec la gaieté bien française des paroisses canadiennes, une ténacité que l'on confondrait à tort avec l'entêtement, des coutumes distinctes comme l'histoire qui les a créées, une prudence qui va parfois jusqu'à la défiance, un inébranlable attachement à la religion qui a consolé les malheurs des anciens, une grande simplicité de goût, bref, un ensemble d'attributs qui font à la paroisse acadienne de Saint-Grégoire un tempérament robuste et sain, dont on peut tout obtenir, si l'on

sait s'y prendre.

Or, dans les premières années du régime de l'Union, devant la menace des impôts scolaires, ce monde acadien, acclimaté dans nos régions, mit un jour en œuvre tout ce qu'il pouvait appeler ses qualités négatives. Des agitateurs politiques, dont quelques-uns Irlandais, avaient exploité l'instinctive défiance des fils des proscrits contre toute apparence d'oppression de la part d'un gouvernement anglais. Il s'ensuivit une bruyante opposition à l'établissement d'écoles que l'on croyait de bonne foi destinées à angliciser les enfants. Une maison d'école fut même incendiée par les manifestants.

Cette situation difficile à contourner semble bien, vers 1850, avoir donné au curé de Saint-Grégoire, et à son vicaire, l'idée d'obtenir pour la paroisse une école tenue par des religieuses afin de calmer les alarmes du peuple.

A défaut de sujets disponibles, les communautés retardataires missionnées, le diocèse des Trois-Rivières put, en somme, se féliciter de ce contre-temps. À peine formé, il recueillit ses forces et constata la richesse de la vie catholique de ses paroisses. Puis, sans prévoir peut-être qu'il consacrait les fondements d'une communauté destinée à devenir très nombreuse, Mgr Cooke érigea canoniquement, en 1855, une nouvelle congrégation, sous le vocable de l'Assomption de la Sainte Vierge.

Les humbles postulantes, qui firent leur profession à la suite de ce décret, se laissèrent guider par l'obéissance, très émue, on le comprend, mais ne songeant pas une heure qu'un grand événement se passait dans l'Eglise des Trois-Rivières: une famille religieuse naissait.

Sans discuter plus que l'auteur ne le fait sur le titre du fondateur, on peut bien, en passant, admirer les voies de la Providence qui associait un Anglais, M. Harper, fils de protestants anglais, à la fondation d'une communauté vouée à l'éducation catholique et française des enfants et qui allait commencer son apostolat chez un groupe d'Acadiens issus des victimes du grand déracinement.

L'Eglise catholique voit souvent s'effectuer par ses soins d'aussi merveilleux retours. Soyons heureux de ce que notre histoire locale contienne une de ces belles pages où l'on voit le sacerdoce offrir, par la main d'un fils d'Anglais, aux survivants de la race opprimée, une tardive mais noble et durable réparation.

LA COURONNE EFFEUILLEE

J'irai, j'irai porter ma couronne effeuillée
Au jardin de mon père où revit toute fleur;
J'y répandrai longtemps mon âme agenouillée;
Mon père a des secrets pour vaincre la douleur.

J'irai, j'irai lui dire au moins avec mes larmes:
"Regardez, j'ai souffert..." Il me regardera,
Et sous mes yeux changés, sous mes pâleurs sans charmes,
Parce qu'il est mon père, il me reconnaîtra.

Il dira: C'est donc vous, chère âme désolée!
La terre manque-t-elle à vos pas égarés?
Chère âme, je suis Dieu: ne soyez plus troublée;
Voilà votre maison, voici mon cœur, entrez!

O chemin! O douceur! O saint refuge! O Père!
Votre enfant qui pleurait, vous l'avez entendu!
Je vous obtiens déjà puisque je vous espère
Et que vous possédez tout ce que j'ai perdu.

Mme DESBORDES-VALMORE.

L'œuvre instituée n'allait pas tarder à franchir les limites du petit pays acadien qui avoisine Nicolet. L'expansion fut rapide. Pour assurer à la maison-mère une direction spirituelle que le curé ne pourrait plus commodément offrir, on songea à transférer l'administration à Nicolet, non loin du Séminaire où un personnel plus nombreux pourrait assumer cette tâche.

Il faut ici noter la date. On est en 1872, et, à quand remontent les premiers pourparlers en faveur de la formation d'un nouveau diocèse? N'est-ce pas à l'époque où un peu imprécise ou les développements de la vie religieuse et de la vie économique commencent à faire penser qu'un nouveau siège épiscopal assurerait une direction plus immédiatement efficace, au centre religieux déjà tout constitué par les communautés qui y grandissent?

On le voit, l'existence et l'extension des Soeurs de l'Assomption sont intimement liées à l'évolution, de cette partie de la rive sud. Une histoire de Nicolet ne pourra pas s'écarter sans tenir compte de ce facteur considérable dans la vie intellectuelle et religieuse de nos campagnes. Si ces groupements ruraux ont un esprit et des moeurs, dont nous n'avons pas à rougir, les Soeurs de l'Assomption ont contribué à leur éducation, sous la direction ininterrompue des Eglises des Trois-Rivières et de Nicolet. Pour avoir, depuis soixante ans, façonné l'âme de tant de futures mères de famille, et préparé tant d'institutrices à compléter à l'école l'œuvre des foyers, cette congrégation a été sans conteste une active ouvrière des progrès accomplis dans nos paroisses. Ces femmes dévouées ont même tenu à ne rester étrangères à aucune initiative religieuse et patriotique partie de Nicolet. Elles ont aujourd'hui, aux Etats-Unis et dans l'Ouest canadien, des missions qui attestent la fécondité de la vie catholique de leur diocèse d'origine, et qui font leur honneur en faveur de la langue française parmi nos frères de la-bas.

Elles sont donc vivaces dans cette communauté de chez nous, toutes les qualités des deux races qui sont représentées: la race canadienne, entreprenante, capable de se réparer au loin sans rien perdre de ses forces d'action au cœur même du vieux foyer, éprise de tout ce qui fait appel à son esprit d'apostolat pacifique et conquérant, forte et assurée de durer comme son clergé qui l'a sauvée de toutes les absorptions; la race acadienne, avec son sérieux et son opiniâtreté, capable de survivre à toutes les tempêtes, des jours qu'on a pu prendre racine, noble et grande dans la souffrance, austère et frugale dans ses goûts qu'elle transporte avec elle comme un héritage de la vie patriarcale et simple de ses aïeux, pieuse, enfin, jusqu'à choisir l'Ave Maria Stella comme hymne patriotique, et la fête de l'Assomption pour sa fête nationale.

La survivance de ces deux éléments au sein de la communauté de l'Assomption n'a jamais compromis l'harmonie. Car il y a, dans ces deux familles issues de la même France, des qualités communes qui les font s'aimer et se bien entendre: toutes deux sont accueillantes et généreuses à l'égard qui les respectent, et toutes deux savent se souvenir.

Ces réflexions générales ne sont peut-être pas de trop, si l'on veut apprécier à sa juste valeur la personnalité de la Mère Saint-Joseph et les aptitudes qu'elle a montrées au gouvernement d'une congrégation ainsi recrutée chez les filles des deux peuples qui nous sont également chers dans la province de Québec.

La vie religieuse et la grâce qui l'alimente, ne suppriment pas les vertus naturelles, mais les supposent et les achèvent.

On amenait un jour à sainte Thérèse une postulante dont on vantait l'angelique piété. La grande carmélite hésita: "Voyez-vous, observait-elle après l'examen du sujet, Notre-Seigneur eût donné ici à cette jeune fille de la dévotion, on lui ensei-

(1) La Congrégation des Soeurs de l'Assomption de la Sainte Vierge se compose aujourd'hui (1915) de 676 religieuses dont 131 définites. Des 57 maisons de l'Institut, 11 sont actuellement en activité aux Etats-Unis, 6 dans les provinces de l'Ouest, 5 dans le vicariat apostolique du Territoire du Nord-Ouest, le Noviciat ouvert à Halifaxbury en 1910, à la demande de Mgr Latulipe. Le diocèse des Trois-Rivières en compte 4, de même que celui de Sherbrooke; les autres appartiennent au diocèse de Nicolet.

gnait la manière de faire oraison; mais si elle n'a pas de jugement, elle n'en aura jamais et au lieu de servir la communauté, elle lui sera toujours à charge" (2).

Chez la femme modeste et distinguée qui fait le sujet de cette monographie, un jugement sain nous apparaît comme la qualité maîtresse, d'après tous les témoignages cités. Rien n'indique qu'elle ait été d'un mysticisme très subtil. D'ailleurs, l'auteur a prudemment évité de prononcer le mot sainte en louant ses vertus. Mais on sent, à chaque ligne, que l'âme de la communauté vénérée sa fondatrice comme une servante de Dieu.

Ce qui ne fait pas de doute, c'est que la tradition garde d'elle le souvenir d'une femme d'un grand sens, d'un remarquable équilibre intellectuel et moral. Quand la vie religieuse s'empare de ces natures saines et vigoureuses, il est rare qu'elle ne conduise pas à la sainteté, non peut-être par des voies extraordinaires, mais sûrement par des chemins les plus engageants pour les âmes qui ont la foi.

La piété filiale a donc inspiré ces pages écrites avec talent, modestes, sincères et sobres, où l'auteur se garde des exagérations du panegyrique, mais laisse parler l'affectueux vénération qu'a mise dans son cœur toute une tradition consacrée par les témoins de la vie de la Mère Saint-Joseph.

Au surplus, cette biographie est l'œuvre d'une religieuse enseignante. Or, on sait que la pédagogie habitude l'esprit aux analyses psychologiques et accentue les aptitudes que développe en ce sens la pratique de l'ascétisme et du recueilement religieux. Telle qu'elle est conduite, cette étude nous livre assez de faits caractéristiques, d'une sagesse sans prétention, d'attitudes bien dessinées dans le cadre des événements, pour nous faire connaître l'âme de l'héroïne. Et l'on admettra que ce fut une belle âme.

La vie de nos religieuses se ressent plus ou moins de l'état des milieux où elle s'épanouit. Ainsi, il y a à quelque chose qui invite déjà au calme dans l'aspect uniforme et serein de nos lieux de la Providence à l'égard des foyers succédant à l'Assomption. Les plaines unies de Saint-Grégoire et la vallée du lac Saint-Pierre n'ont rien qui, par soi, exalte l'imagination. Le cours du Saint-Laurent est seul à nous offrir des images grandioses; encore sont-elles ce qu'il y a de plus paisible au monde.

La vie placide de nos populations riveraines ressemble au cours de ce fleuve. Il n'y a guère de ces industries bruyantes et qui habituent les gens à se précipiter. Tous les jours se ressemblent. La construction d'un édifice chez nous fait époque. Sans les élections périodiques du régime constitutionnel, il n'y aurait guère d'événements civiques. Sans les incendies qui ravagent parfois nos établissements protégés contre ces accidents fâcheux, nous ignorons les émotions volantes que provoquent les éléments ou les conflits sociaux en d'autres pays plus tourmentés.

Depuis cent ans que nous avons la paix avec nos voisins, les annales de nos familles se ressemblent toutes. Si l'on aligne les naissances et les décès, puis les départs de certains membres pour les Etats-Unis ou pour de nouveaux pays de colonisation, on a tout dit. Seules, dans la régularité des saisons de l'année, nos fêtes religieuses marquent les étapes de notre vie populaire.

Ainsi de la vie religieuse, même quand elle n'est pas cloîtrée, et qu'elle s'ouvre chaque jour au flot des jeunes têtes bien éveillées qui viennent y demander les leçons du savoir et de la vertu. La chronique du couvent a peu de récits sensationnels à enregistrer.

Rien d'étonnant donc si la biographie d'une religieuse de notre pays au XIXe siècle, contient peu de faits saillants et beaucoup de réflexions sur ces faits. La vie intérieure et cachée y tient la plus grande place. La supérieure générale comme la plus humble de ses filles, doit subordonner son travail, son administration, ses relations qu'elle nécessite aux règles intangibles de la vie intérieure, aux exigences sacrées de ses trois vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance aux constitutions. Réconfortante pour les religieuses qu'elle est destinée à édifier, cette lecture devra faire encore du bien aux anciennes élèves et à tous les amis de l'Institut. On se plaira à suivre les méditations inspi-

(2) Histoire de sainte Thérèse, d'après les Bollandistes, par une Carmélite, Paris, Retaux, Vol. II, page 408, édition 1888.

rées à l'auteur par les documents où s'est posée la main de la fondatrice et par la tradition vivante qui lui en a facilité l'intelligence.

J'ai parlé de méditation. C'est, je crois, le caractère de cette étude psychologique. Ainsi, la religieuse biographe n'a pas cru devoir s'attarder à la description détaillée des lieux où s'est écoulée la vie racontée. Tout entière au souci de saisir la physionomie morale de la fondatrice, de peindre son âme, d'en suivre l'ascension vers les sommets de la vertu et du détachement, elle n'a jeté que de rapides coups d'oeil sur les paysages qui furent familiers à la Mère Saint-Joseph, sur les murs où elle se tint enfermée, sur l'humble mobilier qui lui servit, et même sur les traits caractéristiques de son visage. C'est d'une sobriété d'autant plus louable que l'excès de pittoresque et de couleur locale est dans les goûts d'aujourd'hui.

Sans doute, plusieurs de ces humbles détails trouveront leur place dans la future histoire générale de la congrégation. Pour le lecteur qui aime l'histoire, et surtout pour les lectrices qui furent de la maison, il ne peut pas être indifférent de voir au fond de la scène des êtres du foyer, les meubles de l'ancien temps, la chapelle primitive et un peu tout ce qui a servi au personnage qu'on fera s'y mouvoir. De même l'aspect extérieur des couvents habités, les arbres qui en ont orné les abords, le jardin, la basse-cour, la margelle du puits, avec, plus au loin, la perspective des champs et du village, et la ligne des bois qui fermaient l'horizon, voilà les éléments de tableaux qu'on aimera à voir figurer en relief et bien vivantes les principales ouvrières de l'Institut.

Pour le moment, il importait de nous montrer à l'œuvre l'éducatrice, l'apôtre et la religieuse, surtout dans sa vie intérieure et dans les motifs qui ont dirigé sa conduite. Par une réserve qu'il serait impertinent de regretter, l'auteur maintient sur les traits physiques de son héroïne le bandeau et le voile symbolique qu'elle-même y garda pendant sa vie.

C'est beaucoup de nous avoir révélé l'âme d'une éducatrice dont la vocation et le zèle apostolique nous font penser à ce beau mot qui est tout un programme illustré dans ce livre: "Je souhaiterais, disait un jour Pasteur, que tout professeur, en franchissant les seuils de sa classe, dise avec recueillement: Comment élèverai-je aujourd'hui plus haut qu'hier le cœur et l'esprit de mes élèves?"

S'il est dans notre existence nationale ce qu'un de nos poètes a appelé des "perles ignorées", ce sont surtout des vies de nos religieuses institutrices. Il est vrai qu'elles travaillent pour le bon Dieu et la patrie, plutôt qu'en vue de l'histoire. Mais il faut les reconnaître quand la reconnaissance et la piété filiale les engagent à faire connaître quelques-unes de ces âmes de choix qui nous montrent la beauté de la religion embrassée dans toute son étendue. Ce spectacle confond la stérilité de certaines vies et stimule la ferveur des existences déjà vouées au service de Dieu et des âmes.

Geo.-A. COURCHESNE, prêtre.
Séminaire de Nicolet,
En la fête de l'Assomption de la Sainte Vierge, 1915.

NOTRE ALBUM

L'abondance de paroles inutiles est un symptôme certain d'infériorité mentale.

L'homme peut généralement plus qu'il ne croit, mais il ne sait pas toujours ce qu'il peut. Les circonstances seules lui révèlent ses capacités ignorées.

Un adage sacré a dit que l'orgueil est le commencement de tous nos crimes; je pense qu'on pourrait fort bien ajouter de toutes nos erreurs.

RECETTES

PAIN AUX FRUITS.

2 tasses de lait. 2 gâteaux de levain. 1-2 cuillerée à thé de sel. 4 cuillerées à table de saindoux. 4 cuillerées à table de sucre. 1 tasse 1-2 de fruits hachés menu. Farine. — Faites bouillir le lait et laissez-le tiédir. Coulez-y le levain que vous aurez fait dissoudre dans 1-4 tasse d'eau tiède, en battant vigoureusement. Laissez lever. Défaites en crème le saindoux et le sucre. Saponifiez les fruits avec de la farine, et ajoutez-les à la pâte. Mettez ensuite assez de farine pour une pâte molle. Pétrissez bien, puis mettez reposer. Quand la pâte est bien levée, divisez-la, moulez-la en pains, puis placez-la dans les moules. Laissez reposer, puis faites cuire dans un four un peu moins chaud que pour le pain ordinaire. Sont de bon usage: le raisin de Corinthe, le citron confit, les dattes, etc.

POUDING DE CAROTTES A L'OEUF.

1 tasse de sucre. 1-2 tasse de beurre. 1 tasse de carottes râpées (cruës). 1 tasse de patates râpées (cruës). 1 tasse de raisins de Corinthe. 1 oeuf. 1 tasse de raisins. Pincée de sel. 1 cuillerée à thé de soude. 2 tasses de farine. Cuisson à la vapeur durant 3 heures. On peut ajouter une tasse de mélasse à cette recette.

PLUMQUETS.

(Se mange avec de la crème à la glace).

Défaites en crème 1 tasse de beurre, et amalgamez-y graduellement 1 tasse de sucre. Battez les jaunes de 6 oeufs très légers et battez les blancs jusqu'à ce qu'ils soient en neige. Puis jetez les jaunes sur les blancs et battez-les ensemble. Sassez pendant 2 fois 1-2 tasse de féculé de blé d'Inde (dite cornstarch) et 2 cuillerées à thé (rares) de poudre à pâtisserie. Incorporez le tout aux autres ingrédients en ajoutant 1 cuillerée à thé d'essence de vanille. Mettez cuire dans des moules. On peut omettre la féculé, remplaçant celle-ci par 2 tasses (avares) de fine fleur de froment.

TARTE AU CAMEL.

Mettez bouillir dans une casserole 1 tasse de cassiole et un poids de beurre équivalent à 1 oeuf, puis éclaircissez avec 1 tasse d'eau chaude. Délayez ensemble 1 cuillerée à

Ces maux de tête, ces migraines, ces vertiges

Sont le plus souvent causés par la constipation, maintenez le canal alimentaire libre et sain, décongestionnez le foie et tonifiez l'estomac par l'emploi de

L'EAU PURGATIVE

"RIGA"

et tous ces maux disparaîtront comme par enchantement.
L'Eau Purgative Riga est une eau saine, laxative, ou purgative selon la dose. Elle agit doucement mais sûrement et sans causer ni coliques, ni nausées. Elle agit constamment, dyspepsie, engorgement du foie et prévient l'auto-intoxication, l'appendicite et la typhoïde.
L'Eau Purgative Riga est tout spécialement recommandée aux Communautés Religieuses, Collèges et Couvents.

EN VENTE PARTOUT

Approuvée par le gouvernement espagnol.



Exigez-la, c'est la meilleure

L'HUILE D'OLIVE PURE DE SEVILLE

"Jeanne d'Arc"

Pour la cuisson, elle remplace avantageusement le beurre. Pour fins médicinales, elle n'a pas son égale.

PATENAUE, GARIGNAN, LTEE,

DISTRIBUTEURS

106-108 EST, RUE SAINT-PAUL, MONTREAL

Vendue en estagnons (cannettes de 3/4, 1/2, 1/4 et 1/8 gallons, mesure impériale, 169 onces. Aussi en bouteilles.

table de cornstarch (féculé de blé d'Inde). 1 cuillerée à thé de vanille, et 2 jaunes d'oeufs avec de l'eau, puis joignez-les aux autres objets. Versez votre composition dans votre croûte préparée, et garnissez au blanc d'oeuf.

GATEAU NATIONAL.

Partie blanche: Défaites en crème 1 tasse de sucre blanc et 1-2 tasse de beurre, puis ajoutez 1-2 tasse de lait doux, les blancs battus de 4 oeufs, 1-2 tasse de féculé de blé d'Inde (cornstarch), 1 tasse de farine dans laquelle vous aurez mêlé auparavant 1 cuillerée à thé de crème de tartre et 1-2 cuillerée à thé de soude. Aromatisez avec de l'essence de citron.

Partie bleue: Mettez en crème 1 tasse de sucre blanc et 1-2 tasse de beurre, puis ajoutez 1-2 tasse de lait doux, les blancs battus de 4 oeufs, 2 tasses de farine dans laquelle vous aurez au préalable mêlé 1 cuillerée à thé de crème de tartre et 1-2 cuillerée à thé de soude. Ne mettez pas d'arômes. Couleur bleue. — A défaut de sucre bleu, prenez une assiette de faïence dans laquelle vous mettrez quelques gouttes d'eau tiède, et froitez sur l'assiette un morceau d'indigo jusqu'à ce que vous ayez obtenu une belle couleur bleue. Servez-vous-en à votre gré.

Partie rouge: Mettez en crème 1 tasse de sucre rouge et 1-2 tasse de beurre, puis ajoutez 1-2 tasse de lait, les blancs battus de 4 oeufs et 2 tasses de farine dans laquelle vous mélangerez une cuillerée à thé de crème de tartre et 1-2 cuillerée à thé de soude. Ne mettez pas d'essence. Couleur rouge. — La couleur la plus saine est la teinture de cochenille que l'on peut aussi se procurer en poudre. La cochenille fournit les plus belles nuances d'écarlate. Délayez vos mélanges et versez dans le moule à gâteau, en commençant avec la partie rouge, puis la blanche et, en dernier, la bleue. Cuisson à four modéré.

LA TOMBOLA DE SAINT-PIERRE CLAVER

LA CLOTURE DES FETES A LIEU CE SOIR.

Ce soir se terminent les fêtes paroissiales de Saint-Pierre-Claver, par un grand euchar, donné sous le patronage des dames bienfaitrices de la paroisse. Tous les articles de la tombola non encore vendus seront donnés en prix aux heureux gagnants; ils dépassent la centaine et méritent certes d'être gagnés.

Que l'on se rappelle le succès du euchar de Saint-Pierre-Claver, l'autisme dernier, et que tous se donnent la main encore une fois pour obtenir le même extraordinaire résultat. Les billets sont en vente au prix de 50 sous, à l'entrée de l'église, angle des rues Delormier et boulevard Saint-Joseph.

EXPOSITION DE GUERRE

La Société de la Croix-Rouge canadienne exposera, aux galeries de l'Association de l'Art, rue Sherbrooke, pendant deux semaines, à partir du 17 avril, une partie de la collection du musée de guerre du gouvernement canadien.

La collection se compose de la première mitrailleuse enlevée aux Allemands par les troupes canadiennes, et offerte par elles au roi d'Angleterre; de la proclamation adoptée par Edith Cavell à mort; d'une proclamation de Von Bissing aux habitants de Belgique; du journal d'un officier allemand; du casque d'un des Hussards de la Mort; d'affiches, de dessins, de masques protecteurs contre le gaz, de proclamations diverses, etc.

Les recettes seront versées à la caisse de la Croix-Rouge.

ON S'EN

Nos nombreux clients, qui achètent nos chausures, achètent aussi la qualité, qui ne varie pas chez nous.

REND

COMPTE

THOMAS DUSSAULT, le bottier fashionable, 281-est, rue Sainte-Catherine, près Saint-Denis.

CONCERT

MOE RUSSELL

Le jeune Moe Russell, violoniste, de Montréal, a donné, hier soir, un récital d'une trop forte envergure pour ses talents d'artiste encore peu équilibrés. Le programme comportait tout ce qu'un maître consommé de l'archet eût désiré de mieux pour faire ressortir les ressources de son génie, et le jeune Russell l'a attaqué avec une ambition pleine d'audace, mais non justifiée.

La sonate en mineur, de Francesco M. Veracini, d'une très belle structure, a fait valoir l'exécution rapide et le jeu brillant du jeune virtuose, sans cependant soulever d'émotion dans le thème, d'une mélodie charmante, du menuet et de la gavotte. Dans le concerto de Félix Mendelssohn, pièce de résistance du concert, M. Russell a malheureusement fait erreur son instrument dans des notes d'une sonorité douteuse; et dans la vivacité du doigté, la sauterelle musicale a plutôt fait tressaillir que charmer l'auditeur. Cependant le jeune Russell a soutenu, dans l'Andante, une action du plus bel effet, qui s'est développée dans l'allégre et jusque dans la finale, avec une expression saisissante.

Par contre, dans les morceaux secondaires, le jeune Russell ex-celle: il a joué à la perfection la chanson de Louise, de Couperin-Kreisler; toute la tristesse de la reine malheureuse revivait dans la mélodie touchante que le jeune artiste a rendue en des accents superbement exprimés. L'Andante, de Hubay, l'Air de Bach et le Caprice Basque, de Pablo de Sarasate, comme le Caprice Viennois, de Fritz Kreisler, tous d'une musique captivante, ont fortement enflammé, ont mis en activité les talents de l'artiste, tout en créant une meilleure impression que ses deux grands morceaux du début.

Bref, ce fut le concert d'un enfant, mais d'un enfant bien doué; Moe Russell cotoie les grands artistes; il veut s'aventurer sur la route de la renommée; mais son jeune âge ne lui a pas encore donné la valeur des années. Il a des prétentions de virtuose sans en posséder tous les talents d'exécution et de bon goût. La renommée semble pour lui être une dure maîtresse, mais sa bonne volonté lui tracera le chemin du succès avec encore du travail et des efforts constants.

Les quelques cinq cents auditeurs qui l'écoutaient avec beaucoup de sympathie ont pu goûter le brillant de son doigté, mais non le vouloir d'une touche d'artiste. Car le jeune Russell a exécuté une musique des plus classiques, qu'il exige une finesse exquise, au maniement de l'archet, — qualité qui lui reste à acquiescer. Dans un orchestre varié, il fera, certes, meilleure figure, avec un ou deux numéros au programme.

Malgré tout, le jeune Moe Russell possède tous les éléments principaux qui font les grands maîtres.

LA FIN DE LA GUERRE EST AGIT-ON EN PROCHAINE ? CACHETTE ?

LES JOURNAUX DE LONDRES SONT REMPLIS DE TITRES FLAMBOYANTS, ANNONÇANT LA PAIX A BREVE ECHANCE — LES SUCCES EN FRANCE ET LES VAINES TENTATIVES FAITES PAR L'ALLEMAGNE POUR OBTENIR UNE PAIX SEPARÉE EN RUSSIE SONT LES PRINCIPAUX FACTEURS DE LA CESSATION DES HOSTILITES.

Londres, 19. — (Câblogramme au New-York Sun.) — On prédit d'une façon générale la fin prochaine de la guerre. Ces prédictions naissent des victoires que viennent de remporter les troupes françaises et anglaises sur les lignes de bataille, et des énormes pertes allemandes. Les journaux sont remplis de titres flamboyants annonçant la fin de la guerre.

D'autres événements prêtent à croire que la fin approche.

L'Allemagne, non seulement n'a pas réussi à convaincre la Russie à conclure une paix séparée, mais elle fait face à des dangers intérieurs qui la menacent comme ceux qui ont renversé le pouvoir en Russie. Le Kaiser est très souffrant à Hambourg. Les partisans de la paix en Allemagne s'endorment et se permettent des propos de plus en plus violents.

Comme facteur important figure le grand nombre d'Allemands faits prisonniers.

"Eh bien j'ai toujours voulu voir l'Angleterre !" a dit un officier allemand dans une tranchée de première ligne. — Que voulez-vous dire ? lui demanda un soldat anglais. Pour toute réponse, l'Allemand leva les mains d'une façon suggestive, et fut fait prisonnier peu de temps après. C'est un cas typique pour des milliers d'autres.

Les soldats allemands sont profondément affectés de la participation de l'Amérique en faveur

L'ASSOCIATION DES BOUCHERS SE LEVE FORTEMENT CONTRE L'ATTITUDE DES COMMISSAIRES ET DES REPRESENTANTS DE LA COMPAGNIE DES ABATTOIRS. — CONCURRENCE AUX TRUSTS. — ASSEMBLEE DE PROTESTATION.

La question des abattoirs est destinée à faire parler d'elle. Cela vient de plus en plus évident de jour en jour. Si c'était en bien en soi, mais chacun sait si c'est en mal. On disait ce matin dans les couloirs de l'hôtel de ville qu'elle sent aussi mauvais que les abattoirs.

L'Association des bouchers et les représentants de la compagnie des abattoirs assistaient avant-midi à la séance du bureau des commissaires. Tout semblait aller pour le mieux dans le meilleur des mondes, lorsque, tout à coup, les membres de l'association surgirent dans les couloirs en disant :

"Nous avons été mis à la porte. La compagnie des abattoirs veut passer son nouveau contrat avec trefaites, passait près d'eux, il s'en mêle."

Puis corrigeant la première partie de cette déclaration :

"On ne nous a pas dit de déguerpir, mais on ne nous a pas retenus non plus lorsque nous leur avons dit que nous nous en allions parce que nous constatons que nous étions une gêne pour eux."

Comme son honneur, sur ces entrefaites, passait près d'eux, il s'en suivit tout naturellement une discussion marquée par des paroles assez violentes de part et d'autre.

— Si on n'agit pas en cachette, disait M. Gariepy, président de l'Association, je veux savoir ce qu'on fait.

— Il y a certaines clauses du contrat que vous ne devez pas connaître, répliqua le maire.

Et le débat se prolongea sur ce ton plusieurs minutes durant. De temps en temps, avec force gestes d'indignation, on entendait le maire qui s'écriait :

— Vous voulez municipaliser les abattoirs, mais nous ne pouvons le faire. Et l'échevin qui vous pousse à demander ça le sait fort bien. Mais il veut tout simplement lever le peuple contre moi, et je n'en ai pas peur, parce que je rends justice à tout le monde.

— Et les bouchers, M. A. Ledue sur-tout, de lui répondre :

"Si vous ne pouvez municipaliser les abattoirs, faites au moins respecter les dispositifs du règlement 129."

Comme toute chose en ce monde, le débat fut finalement terminé et les bouchers s'en furent chez les échevins qui se montrèrent très surpris de la conduite du bureau des commissaires. Un d'entre eux s'écria même :

"Laissez faire, ça va changer au mois de septembre."

Midi réservait cependant une surprise aux membres de l'Association : car, au moment où on entendait le sifflet des usines, nos commissaires les faisaient demander auprès d'eux pour... on ne sait pour quoi, aujourd'hui étant jour de huis clos.

POUR RIEN

Plusieurs échevins sont prêts, vu le four de la proposition King, à souscrire certain montant, afin de permettre à la ville, qui veut faire le commerce de la glace, de faire une concurrence effective aux marchands locaux.

La fédération des clubs ouvriers de Montréal tiendra une assemblée lundi prochain, à l'hôtel de ville de Saint-Henri, pour protester contre la résolution du Board of Trade.

LES BOCHES AMÈNENT DE OÙ acheter demain GROS RENFORTS

DOUZE NOUVELLES DIVISIONS ALLEMANDES, SOIT 226,000 HOMMES, LANCEES SUR LE FRONT SOISSONS-AUBERIVE RESTENT IMPUISSANTS DEVANT LA VICTOIRE OFFENSIVE FRANÇAISE — LES POILUS CONTINUENT A PROGRESSER AU SUD DE VAILLY, D'OSTEL ET A MORONVILLERS OU ILS S'EMPARENT DE FORTES POSITIONS.

Paris, 19. — La nuit dernière, les Allemands ont lancé 12 nouvelles divisions, (soit 226,000 hommes), contre les Français entre Soissons et Auberville. Le bulletin officiel d'aujourd'hui rapporte que ces troupes n'ont pu enlever la victoire offensive des Poilus.

Les Français ont continué leur progression au nord de Vailly et d'Ostel, nonobstant de violentes contre-attaques de la part des Teutons. Les Poilus ont fait suivre leurs succès en Champagne d'une nouvelle avance dans la région de Moronvillers. Ils ont pris plusieurs hauteurs importantes et plusieurs fortes positions. Ils ont capturé 2 autres batteries allemandes entre Soissons et Auberville.

Voici le texte du bulletin :

Au sud et au sud-est de Saint-Quentin, de très vives actions d'artillerie ont eu lieu. Des rencontres entre patrouilles se sont produites à la lisière de la haute forêt de Goucy. Nous avons fait des prisonniers.

Entre l'Aisne et le Chemin-des-Dames, nous avons continué à progresser au nord de Vailly et d'Ostel. Nous avons arrêté par le tir de nos mitrailleuses une attaque dans la région de Courtecon. Plus à l'est, à 6 heures, hier soir, les Allemands ont dirigé une violente attaque contre nos positions sur le plateau de Vaulcœur. Nous les avons fauchés par notre tir. Nous avons repoussé cette attaque infructueuse en infligeant de très lourdes pertes à l'ennemi et il n'a pu atteindre nos lignes. Pendant la nuit, de violents combats d'artillerie ont eu lieu dans les secteurs de Sapigneul, Le Godat et de La Poppe.

En Champagne, nous avons poursuivi le cours de nos succès sur une grande échelle. Nous avons atta-

Où acheter demain

Enregistre conformément à la loi du Parlement du Canada, par L.-P. Deslongchamps, au Ministère de l'Agriculture.

TEL. EST 4510

Dupuis Frères

Le Magasin du Peuple

447 EST, SAINTE-CATHERINE.

Voyez notre annonce

d'Épicerie et marché

DANS LA PAGE 7

Vallières

Angle S.-Catherine et Montcalm

Rideaux en Nottingham, très jolis dessins, longueur de 3 verges. \$1.39

Valeurs de \$1.75, pour... 42c

Grand choix de prélat, de 2 verges de largeur, valant 50c la verge. 42c

Spécial, pour vendredi et samedi, pour la verge... 79c

Centres de table en dentelle de Renaissance, 45 pouces de diamètre. 79c

Valant \$1.00 et \$1.25, pour... 79c

VISITEZ NOTRE RAYON D'ARTICLES DE MAISON.

SOLUTION DU HOME RULE ?

LLOYD GEORGE DOIT PRESENTER JEUDI PROCHAIN UN PROJET QUE NATIONALISTES ET ULSTERITES, CROIT-ON, ACCEPTERONT.

Londres, 19. — Le *Manchester Guardian* dit qu'il est virtuellement certain que le premier ministre Lloyd George annoncera le projet du gouvernement pour la solution du problème irlandais, jeudi prochain. Cet arrangement sera basé sur le régime du vote cantonal, avec quelque mesure pour tenir les districts qui se prononceraient contre le Home Rule en relations amicales avec le parlement de Dublin.

Le projet du gouvernement est de mettre le Home Rule en vigueur dès maintenant, et bien que l'on s'attende à ce que les deux partis irlandais s'opposent à cet arrangement, on croit que ni l'un ni l'autre persistera dans son opposition. Le *Guardian* dit qu'il semble probable que sir Edward Carson ait déjà accepté le projet du premier ministre.

LA FIDÉLITÉ DE LA RUSSIE

LES RUSSSES CONTINUERONT LA CROISADE EN FAVEUR DE LA DESTRUCTION DU MILITARISME ALLEMAND.

Pétrograd, 19. — Les alliés de la Russie n'ont pas à craindre qu'elle abandonne son alliance ou affaiblisse sa résistance contre l'ennemi. Voilà ce que M. Milukoff, ministre des Affaires étrangères, a déclaré aujourd'hui dans un discours adressé aux représentants des ouvriers anglais et français qui sont actuellement à Pétrograd.

Nous comprenons, a-t-il dit, qu'au moment de la révolution vous ayez craint que nous ne perdions notre force de résistance. Je vous prie d'annoncer à vos compatriotes que la Russie libre est devenue doublement forte en se démocratisant. La Russie continuera la croisade en faveur de la destruction du militarisme allemand avec la plus grande intensité, car notre idéal est d'empêcher toute possibilité de guerre dans l'avenir. Le problème à l'heure présente consiste à organiser nos forces de défense ébranlées par la révolution. Nous combattrons l'ennemi avec une énergie redoublée, confiants dans la victoire.

CALME POUR LE FRONT ANGLAIS

Londres, 19. — Le bulletin officiel d'aujourd'hui dit qu'il n'y a rien de particulièrement à signaler sur nos lignes en France.

LA LUTTE EST DEVENUE PLUS INTENSE, DIT BERLIN.

Berlin, 19. — En Champagne, au nord-ouest d'Auberville, la bataille s'est continuée dans la nuit d'hier. Ce matin, dit le rapport officiel, la lutte est devenue plus intense par suite de l'entrée de nouvelles troupes dans la mêlée. Dans le voisinage de Ville-au-Bois, la position est devenue intenable dans la forêt, et les troupes allemandes se sont établies en arrière-ligne. Une attaque française a été couronnée de succès dans les environs de Bray-en-Laonnais, mais les attaques livrées sur les positions élevées le long du Chemin-des-Dames et dans le voisinage de Craonne ont échoué.

Des documents capturés indiquent les grands résultats que les Français attendaient de l'attaque lancée lundi, dit le bulletin ; nulle part les espoirs des Français ne se sont réalisés.

Pourquoi ne pas acheter du liège incrusté ?

Personne ne contestera que le prélat le meilleur marché aujourd'hui est trop cher pour la durée qu'il peut donner. Vous serez obligé quelques mois après de renouveler ce prélat si vous l'achetez trop commun, et alors le prix de deux achats de prélat commun vous reviendra plus cher qu'un seul achat de bon liège incrusté sans compter le trouble et le désagrément qui vous seront causés.

Il se fait de si jolis dessins dans cette qualité de marchandises et les coloris sont si frais qu'il est impossible de ne pas reconnaître que le liège incrusté est indispensable, si vous voulez avoir un plancher propre, durable et joli.

M. L.-J. PRIMEAU CHEZ LE MAGISTRAT

L'AVOCAT DE L'INCLUPE DEMANDE LE RENVOI DE LA PLAINTE. — LES RAISONS ALLEGUES.

L'enquête de L. J. Primeau, ancien secrétaire du commissaire Thomas Côté, inculpé de parjure et arrêté à la demande du commissaire des finances, a commencé ce matin et a été ajournée à lundi prochain.

L'avocat de l'inclupé a présenté une déclaration au cours de laquelle il demande le renvoi de la plainte, alléguant que M. Demers, qui a signé la plainte, n'était pas qualifié pour ce faire, n'étant ni magistrat de police, ni greffier de la paix, car à ce moment il y avait des magistrats au Palais. On y allègue de plus qu'on ne s'est pas enquis des faits contenus dans la plainte, ce qu'on était obligé de faire avant d'émettre le mandat. Le plaignant ne se dit pas certain des faits, mais "croyairement informé". M. Demers se désigne comme magistrat et ne l'est pas. Enfin, la dénonciation ne contient que des hypothèses et non des faits sur lesquels on puisse se baser pour faire un procès.

La déclaration est volumineuse et touche aux moindres détails ; aussi l'avocat de la poursuite a-t-il demandé quelque délai pour l'étudier, et l'on discutera la chose au mérite lundi matin, devant le juge Leet.

LA DÉBÂCLE A EU LIEU

LE CHENAL EST CEPENDANT ENCORE OBSTRUÉ A CERTAINS ENDOITRES.

La débâcle s'est produite au cours de la journée d'hier, grâce au débouquement des barrages de glace, élevés sur le fleuve à Sorel. Elle n'est pas complète cependant, le chenal étant encore obstrué à Varennes, à la Pointe-aux-Trembles et à Sorel même. Il en est ainsi de Châteauguay à Sorel, où de seules flaques d'eau trahissent de la débâcle.

Le niveau de l'eau continue graduellement à baisser. De 39 pieds 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100.

NOTRE STOCK DE CÉRÉALES

LE TOTAL POUR 1917 COMPREND 67 MILLIONS DE BOISSEAUX DANS LES ÉLEVATEURS, 45,638,000 BOISSEAUX ENTRE LES MAINS DES FERMIERS, ETC.

Ottawa, 19. — Le bureau des statistiques a publié sous forme sommaire le résultat de l'enquête faite au sujet des stocks de blé, d'avoine, d'orge et de lin qu'il y avait au Canada, le 31 mars. Les rapports des éleveurs, des minoteries et des compagnies de chemins de fer indiquent que le 31 mars 1917, la quantité de blé et farine de blé exprimée en blé était de 126,000,000 de boisseaux contre 107,000,000 l'an dernier et 79,000,000 de boisseaux le 8 février 1915. Le total pour 1917 comprend 67 millions et demi dans les éleveurs, les minoteries et en entreposage dans les navires pour l'exportation, 45,638,000 boisseaux entre les mains des fermiers, et 12,862,000 boisseaux en wagons.

Cette année, pour la première fois, l'enquête a porté sur l'avoine, l'orge et le lin. Le 31 mars, l'avoine et ses dérivés comprenaient en tout 184 millions de boisseaux dont 137,000,000 de boisseaux sont en la possession des agriculteurs. À la même date, il y avait environ 15 millions de boisseaux d'orge et 5,662,000 boisseaux de lin.

Les chiffres du bureau des statistiques révèlent que des 220,367,000 boisseaux de blé de la récolte de 1916, 85 pour cent, soit 187,857,000 boisseaux, ont été trouvés bons pour le commerce. Cette perte de 15 pour cent est la plus grande qu'on ait relevée depuis 1909 et fait contraste avec la perte de 5 pour cent de l'an dernier.

Voici la proportion d'autres produits trouvée bonne pour le commerce : avoine, 89 pour cent (312,798,000 boisseaux sur 351,174,000 boisseaux) ; orge, 84 pour cent (3,558,000 boisseaux sur 4,238,000 boisseaux) ; seigle, 92 pour cent (2,659,000 boisseaux sur 2,896,400 boisseaux) ; sarrasin, 93 pour cent (4,600,000 boisseaux sur 5,976,000 boisseaux) ; graines de lin, 93 pour cent (6,596,000 boisseaux sur 7,122,300 boisseaux) ; patates, 78 pour cent (47,814,000 boisseaux sur 61,128,000 boisseaux) ; navets, 75 pour cent ; foin et trèfle, 90 pour cent.

LA GRÈVE DE BERLIN EST FINIE

UN ACCORD EST INTERVENU APRÈS QU'ON EUT FAIT DROIT À LEURS PRINCIPALES DEMANDES — LES VIVRES.

Copenhague, 17, par voie de Londres, 19. — Les derniers journaux allemands reçus ici, y compris les feuilles socialistes, confirment la déclaration officielle que la grève de Berlin a pris fin. Un accord est intervenu après que les ouvriers eussent décidé avec une quasi-unanimité de retourner à l'ouvrage et qu'on eût fait droit à leurs principales demandes.

Parmi les concessions faites par le gouvernement sont la reconnaissance des demandes des unions ouvrières au sujet de l'établissement d'une commission de représentants ouvriers qui aura voix au chapitre dans la distribution des vivres dans Berlin et la banlieue, la promesse que les grévistes ne seront pas punis en étant envoyés au front, des assurances explicites touchant la suffisance des rations et des mesures effectives pour empêcher que les riches n'échappent les règlements relatifs à l'alimentation.

Incidentement, les journaux allemands jettent une lumière intéressante sur l'exactitude des rapports officiels. Un rapport visé transmis à l'étranger disait par exemple que l'industrie des munitions n'avait pas été affectée. Aujourd'hui, le *Vorwärts*, moins contrôlé par la censure, donne son titre à son récit de la grève : "Les ouvriers de munitions de Berlin en grève". Le journal affirme que le travail a cessé complètement, mardi, dans environ 300 fabriques de munitions et que 210,000 grévistes ont fait rapport à la seule union des ouvriers en métallurgie. Ce nombre s'est accru par les grévistes qui n'ont pas donné leur nom et par les ouvriers d'autres industries. À l'encontre de ces chiffres, le bureau officiel de la presse, dans une dépêche destinée aux lecteurs allemands, a affirmé que le nombre des grévistes s'élevait à environ 125,000.

FOURRURES

Confiez-vous, durant l'été, vos Fourrures de valeur. Notre tarif peu élevé de 2% les protégera contre le feu, les mites et les voleurs. Notre nettoyage scientifique leur assurera une plus longue durée. APPELEZ MAIN 7545. Nous passerons les chercher.

CUMMINGS & CUMMINGS

ANGLE SAINT-PAUL ET SAINT-SULPICE (en arrière de l'église Notre-Dame)

REDDITION D'UN REBELLE CUBAIN

Havane, 19. — Le général Gérard Machado, secrétaire de l'intérieur dans le cabinet Gomez et chef du mouvement révolutionnaire dans la province, vient de se rendre aux autorités de Santa Clara.

LA DÉBÂCLE A EU LIEU

LE CHENAL EST CEPENDANT ENCORE OBSTRUÉ A CERTAINS ENDOITRES.

La débâcle s'est produite au cours de la journée d'hier, grâce au débouquement des barrages de glace, élevés sur le fleuve à Sorel. Elle n'est pas complète cependant, le chenal étant encore obstrué à Varennes, à la Pointe-aux-Trembles et à Sorel même. Il en est ainsi de Châteauguay à Sorel, où de seules flaques d'eau trahissent de la débâcle.

Le niveau de l'eau continue graduellement à baisser. De 39 pieds 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100.

LE RECRUTEMENT PRENDRA-T-IL FIN ?

LE SERVICE NATIONAL VA BIEN TOT ENTREPRENDRE UNE GRANDE CAMPAGNE DE RECRUTEMENT AGRICOLE.

Ottawa, 19. — On assure que le Service national va bientôt entreprendre dans tout le Canada une grande campagne de recrutement de la campagne faite dans les journaux en faveur du retour à la terre. Le gouvernement comprend qu'il est pratiquement impossible d'obtenir actuellement de la main-d'œuvre agricole aux États-Unis et qu'il ne lui faudra compter que sur les propres forces du pays. Au lieu de pousser activement l'enrôlement pour les armées d'outre-mer, on se rend compte qu'il va falloir s'occuper maintenant de trouver des gens qui iront aider à augmenter notre production agricole et empêcher que la famine ne vienne s'ajouter aux autres maux de la guerre.

Le premier souci des autorités serait de trouver une armée d'agriculteurs pour aider à la récolte et à la moisson, non seulement dans l'Ouest, mais aussi dans toutes les provinces du Canada. On commence à dire que dans certaines provinces et particulièrement dans Québec, il ne faut plus penser à recruter des soldats, mais au contraire à trouver des bras pour l'agriculture.

LES CANADIENS SONT HAUTEMENT FÉLICITÉS

LE GENERAL SIR HENRY HORNE FÉLICITE LES TROUPES CANADIENNES DU SPLENDIDE TRAVAIL QU'ELLES ONT ACCOMPLI.

Du quartier général de l'armée canadienne, 19. — (Stewart Lyon, correspondant C.P.). — Après avoir entendu quelque peu parler de leurs exploits, à l'extérieur, les Canadiens ont entendu, au cours de la lecture d'un ordre du jour, l'opinion de leur commandant d'armée sur les opérations de la semaine dernière.

Le général commandant la première armée, sir Henry Horne, déclare qu'il désire exprimer sa haute appréciation du splendide travail accompli.

"Les troupes de la première armée, dit-il, ont regardé la crête de Vimy comme une position très forte. Les Allemands la tenaient pour impenable. La capture de cette position avec de si petites pertes prouve l'habileté du plan, la perfection de la préparation, l'élan et la détermination dans l'exécution de l'opération, et la fidélité au devoir de tous ceux qui y ont pris part. Le 9 avril sera une date historique dans les annales de l'Empire britannique."

Cet ordre du jour a plus touché les troupes que les félicitations venant des civils, si plaisantes que ces dernières aient été. Expression du jugement réfléchi du commandant sur les opérations effectuées à la crête de Vimy, la semaine dernière, cet ordre du jour a amené sur les lèvres des soldats un sourire qui ne s'effacera pas.

Peu de changements marquant la situation, aujourd'hui. Dans la région au sud d'Avion, banlieue de Lens, un détachement du 5e régiment des gardes prussiennes a attaqué un avant-poste pendant la nuit. Nous avons repoussé l'assaut, et ce matin nous avons aperçu plusieurs cadavres d'ennemis en face de notre position.

LA MISSION ANGLAISE AUX ÉTATS-UNIS

LISTE OFFICIELLE DE CEUX QUI EN FONT PARTIE.

Washington, 19. — Le secrétaire d'Etat annonce aujourd'hui que le groupe officiel anglais, venu d'Angleterre pour discuter la question de la conduite de la guerre, se compose comme suit :

M. Arthur James Balfour, ministre des Affaires étrangères ; sir Eric Drummond, Ian Malcolm, députés ; C. F. Dormer et G. Butler, attachés spéciaux ; le vice-amiral Dudley R. S. Dechair, le porte-maitre de la flotte, Vincent Lawford ; le major général Bridges ; le capitaine H. H. Spenderley et lord Cunliffe, gouverneur de la Banque d'Angleterre.

CHEMIN DE FER PRIS AU MEXIQUE

Mexico, 19. — Le gouvernement mexicain a pris possession hier du chemin de fer, qui relie Vera Cruz à Alvarado, la propriété de capitalistes anglais, dont lord Cowdray est le chef. Cette démarche fait suite à l'action similaire adoptée au sujet du chemin de fer de l'isthme de Tehuantepec. José Maura a pris la direction des deux chemins de fer au nom du gouvernement.

Le gouvernement a agi ainsi afin d'assurer une meilleure sauvegarde de sa neutralité.

DE CHARYBDE EN SCYLLA...

Ottawa, 19. — Les Canadiens qui sont passés aux États-Unis au cours des quelques derniers mois, dans le but d'échapper à la mise en vigueur de la loi de la milice, mise en vigueur que le gouvernement canadien n'a jamais proposée, vont se trouver, dit-on officieusement, dans une situation qu'ils ne prévoyaient sûrement pas ; le gouvernement britannique est sur le point de faire un arrangement avec les États-Unis, par lequel tous les sujets britanniques dans ce pays seront sujets à la conscription et transportés en Angleterre. On connaît le nom et l'adresse de la plupart des ex-fuyards et ils seront déportés comme sujets britanniques.

LA FAMINE EN ALLEMAGNE ?

Londres, 19. — Une dépêche de Genève au *Daily Express* dit : "La Suisse déclare qu'elle n'a pas de diplomate neutre qui viendrait d'arriver à Genève de Berlin, l'Allemagne sera sans blé et sans pain, d'ici à 4 ou 6 semaines, et le gouvernement sera forcé de faire face à une population affamée, qu'il remportant partout des succès. Nous avons capturé le Mont-haut et plusieurs hauteurs à l'est de ce point, y compris la cote 227. Dans la région au sud de Moronvillers, dans le cours d'un engagement, hier soir, nous avons pris 2 autres batteries allemandes. Sur le front, entre Soissons et Auberville, nous avons identifié 12 nouvelles divisions allemandes."

Dans la région de Saint-Mihiel, nous avons arrêté par notre tir une attaque de l'ennemi contre la ferme de Romainville. L'ennemi a abandonné des prisonniers entre nos mains.

LES ASSURANCES AUX FAMILLES DES SOLDATS

Québec, 19. — Une enquête du ministère des Finances auprès des compagnies d'assurances a établi que celles-ci ont payé du fait de la guerre \$4,826,454 aux familles de soldats tués pendant l'année 1916. En 1914, les déboursés de même nature se sont élevés à \$19,595 et en 1915 à un peu plus de deux millions.

Le temps qu'il fera

Vents de l'est, pas de changement sensible dans la température, brèves

MAXIMUM ET MINIMUM

Aujourd'hui maximum... 51

Même date l'an dernier... 50

Aujourd'hui minimum... 38

Même date l'an dernier... 34

BAROMETRE

8 heures a.m., 30.15 ; 11 heures a.m., 30.13 ; 1 heure p.m., 30.10

DEMAIN, VENDREDI

SAINT-THÉOTIME, ÈVEQUE

Lever du soleil... 5.08

Coucher du soleil... 4.32

Lever de la lune... 4.09

Coucher de la lune... 6.01

Nouvelle lune, le 21, à 9 heures 7 minutes du matin.